N° 34

À TOUT POINT DE VIUZ

BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2018

Sommaire

Le mot du Maire	3
Budget 2017	4-5
Le nouveau SCoT « CŒUR du FAUCIGNY »	4-5
Inauguration du bâtiment Enfance-Jeunesse / La Halle	6-7
Les Brasses	8
Travaux bâtiment	8
Maires de Viuz-en-Sallaz depuis 1793 à nos jours	9
Les services administratifs de la Mairie	10-11
Nouveauté élection	11
Brèves du CCAS	12-13
CCAS	13
Bon voyage l'ami…	13
Ecoles	14
Du renfort aux services scolaires et périscolaires communaux	15
Le verger conservatoire de Sevraz primé « Paysages de Haute-Savoie »	16
L'ONF : Notre partenaire naturel…	17
Centenaire de l'Armistice guerre 14/18	18-19
Portrait : Jean-Paul GRILLET, porte-drapeau de l'UDC AFN	20
Jeux intervillages – Viuz-en-Sallaz, village gagnant	20-21
Carte Nationale d'Identité ou Passeport	21
Syane borne de recharge de voiture électrique	22
Actions de la CC4R au 2nd semestre 2018	23-26
Petite enfance et parentalité	27
Nouveaux commerçants	27
Mickael JONES - Fanny	28
L'AS Viuz marche au super	28
30 ans d'ECAUT	29
L'écomusée PAYSALP	30
Bibliothèque	31
Visite des Salaisons Jacquemardes – Fumades de Savoie	32-33
Le jambon de Mangalitza : Un des best-sellers des Etablissements GUÈZE	34
Infos pratiques	35
Etat Civil	35
Agenda des festivités	36

Bulletin Municipal N° 34

Editeur de la publication : *Commune de Viuz-en-Sallaz • Mairie • 74250 Viuz-en-Sallaz*

Directeur de la Publication : *Le Maire - Serge PITTET*

Responsable de la Rédaction : *Régine DUCHÊNE GRUNACKER*

Rédaction : *Le Conseil Municipal*

Photo de couverture : *RDG*

Remerciements pour les articles et/ou le crédit photos
L'association A PETITS PAS, la CC4R, CHANTAL, Thierry MEYNET et les élèves d'ECAUT, les parents de FANNY, Maylis GOY, Christophe GUÈZE, PAYSALP, Dominique PIROELLE, le SYANE, Denis THEVENOD et les Amis de l'Histoire.

Création, mise en page et impression :
CTR Imprimerie - Imprimé en 2 500 exemplaires.

Le mot du Maire

Le Maire,
son Conseil Municipal
et le Personnel Communal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

Mesdames, Messieurs et chers habitants,

***« Le Mal de Maire »** est un malaise qui affecte de très nombreuses mairies. Ces 4 dernières années, un nombre très important de maires ont démissionné, écœurés, usés par la fonction.*

Selon l'Association Nationale des MAIRES DE FRANCE, ces démissions seraient même sans précédent.

Pour beaucoup, lors de leur élection, ils avaient des idées et des projets plein la tête mais très rapidement, ils n'ont pu que déchanter.

Et pour cause…

- Le pouvoir de décider est RÉDUIT mais les responsabilités civile et pénale sont en HAUSSE.
- Les dotations financières d'Etat et les subventions sont en BERNE.
- La suppression de la Taxe d'Habitation et sa compensation est ILLUSOIRE.
- Les tracasseries administratives sont de plus en plus nombreuses.
- Les normes diverses dont la compréhension nécessite bientôt l'assistance d'un juriste, sont en augmentation.
- L'application de la NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) contraint les communes à abandonner de nombreuses compétences aux intercommunalités, privant la commune de ressources financières dynamiques, ce qui réduit le MAIRE à « Faire la manche » auprès de la communauté de communes ou des syndicats de regroupement.
- Les citoyens sont de plus en plus exigeants et procéduriers, l'intérêt général a laissé la place à l'intérêt particulier.
- Interpellés pour des problèmes sans pouvoir les résoudre, les Maires sont violemment critiqués et parfois vilipendés.
- Sollicités jour, nuit et week-end, ils mettent leur vie professionnelle et privée en danger.
- Le syndrome de la réunionite les éloigne de plus en plus de leur commune et les oblige 3 à 5 soirs par semaine à participer à des réunions interminables.
- + de 50 % des élus communaux souhaitent en 2020, ne pas renouveler leur mandat, pour retrouver une vie normale.

L'ensemble de ces difficultés structurelles et quotidiennes présage ***« la mort lente de la fonction de Maire »*** dans les communes rurales.

Quant à vous qui me lisez, vous vous dites peut-être : **« Et à Viuz ? »**

Je vous rassure **Viuz va bien !** Votre Maire est un éternel optimiste et s'accommode des difficultés du moment.

Mes adjoints et mes conseillers partagent avec moi, l'envie « d'avenir » et « d'entreprendre », qui nous anime depuis le 1er jour.

Grâce aux précautions budgétaires prises depuis 2012, nous avons pu atténuer les effets de cette crise qui touche les communes rurales et poursuivre notre programme d'investissement.

Le 1er décembre, nous avons inauguré le nouveau bâtiment (ancien dojo) qui accueille :

- La HALLE : espace polyvalent
- La MJC et son Accueil de Loisirs Intercommunal
- Le DAHUT qui gère la périscolaire
- Ainsi que le restaurant et la cuisine scolaire.

Ces travaux terminés, **la municipalité est en train de « plancher » sur :**

- L'agrandissement de l'école maternelle
- La réfection extérieure de la crèche « Les Fripouilles ». En collaboration avec la CC4R une réfection intérieure sera également réalisée.
- La réfection des vestiaires du foot (toiture et intérieur)
- La création d'une salle d'activité et de musculation au gymnase
- Les travaux de réparations à l'extérieur et à l'intérieur de l'église (sous contrôle des Architectes des Bâtiments de France)
- La construction d'un trottoir route du Thy.
- La poursuite de la mise aux normes de l'éclairage public
- La réfection de la route de Brénaz
- Le réseau d'eau pluviale à La Léchère…

Après toutes ces informations, je vous souhaite de vivre de bonnes fêtes de fin d'année et j'espère vous rencontrer le **11 janvier 2019 à la Salle des Fêtes à partir de 19h pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux.**

Bonne Année à toutes et à tous.

Serge PITTET, maire de Viuz-en-Sallaz
1er Vice-Président de la CC4R
Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital de La Tour

Budget

Dépenses de fonctionnement	3 500 510,99 €
Charges à caractère général	1 554 573,46 €
Charges de personnel	1 592 193,16 €
Péréquation financière	79 072,00 €
Subvention aux associations	140 051,20 €
Intérêts de la dette	134 621,17 €

Recettes de fonctionnement	5 588 872,91 €
Produit des services et du domaine	316 272,39 €
Impôts et Taxes	2 614 375,49 €
Dotations de l'Etat	801 479,07 €
Fonds Genevois	922 977,95 €
Revenus des immeubles	294 599,37 €
Produits exceptionnels	639 168,64 €

Dépenses d'investissement	2 182 176,03 €
Capital de la dette	345 784,68 €
Aménagements VRD abords de la salle des fêtes	16 477,00 €
Réseau de vidéoprotection	102 142,03 €
Aménagement et sécurisation routes des Maillets RD 200	217 872,11 €
Travaux route du Limonet	83 160,00 €
Réhabilitation ancien dojo en un espace enfance-jeunesse et agrandissement du restaurant scolaire	1 283 253,12 €
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	133 487,09 €
Travaux voirie + Réseau	411 427,99 €

Recettes d'investissement	3 239 924,04 €
Fonds et dotations	2 198 623,04 €
Subventions	41 301,00 €
Emprunts	1 000 000,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

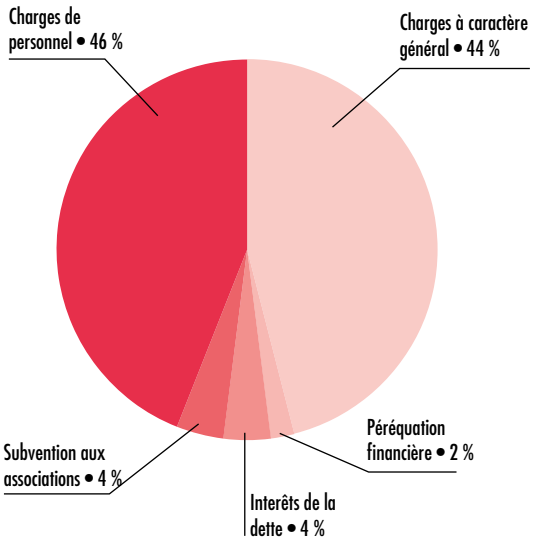

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

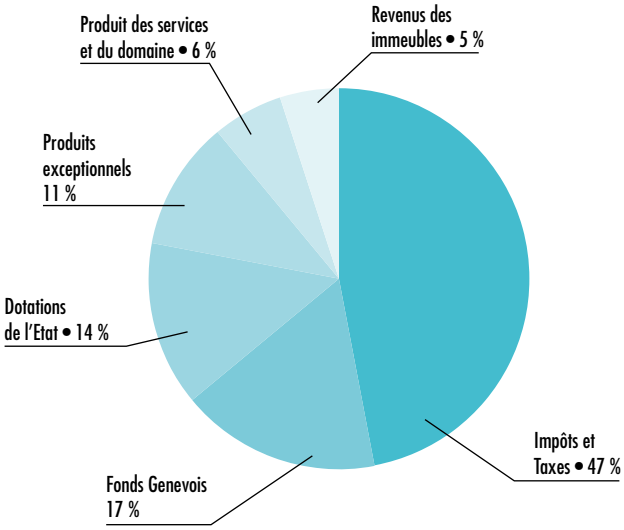

Le nouveau SCoT « C

La Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV), la Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R), la Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS) et la Communauté de Communes de Faucigny Glières (CCFG), ont marqué en juin 2017 leur volonté d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale qui leur soit commun, correspondant à leurs stratégies propres autant qu'à leurs choix pour l'avenir. La nécessité de faire évoluer les documents anciens des Communautés de Communes Faucigny Glières ainsi que Arve et Salève, et le souhait partagé des 4 Communautés de réfléchir ensemble à l'aménagement d'un territoire cohérent, ont abouti à l'engagement d'élaborer un SCoT commun dénommé « SCoT Cœur du Faucigny », à l'échelle de leurs 4 périmètres réunis (en s'appuyant sur la structure syndicale existante du SCoT des 3 Vallées.)

Ce territoire est soumis à un développement considérable et constant (20 000 habitants supplémentaires ces 20 dernières années).

Aujourd'hui ce nouveau SCoT « Cœur du Faucigny » représente : 74 000 habitants, 34 Communes, 445 km². La valeur de son environnement naturel en fait un territoire très apprécié de ses habitants et ce SCoT devra répondre à leurs attentes.

- Comment préserver l'identité et la vitalité des villages, aussi bien qu'un développement raisonné des pôles urbains ?

t 2017

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

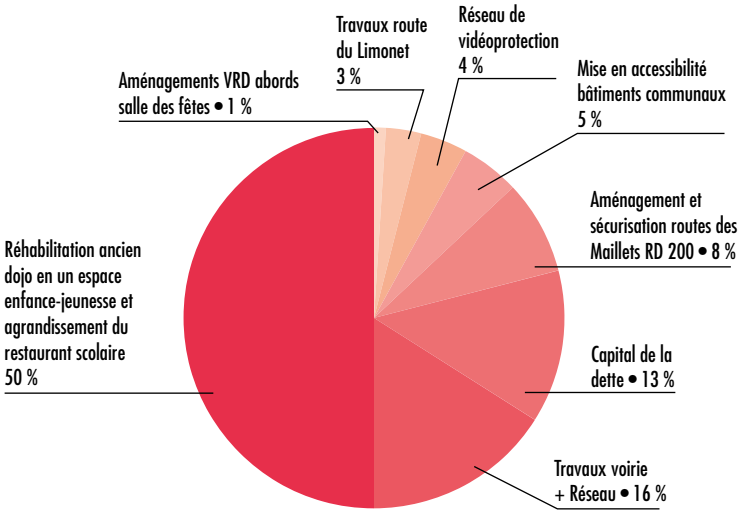

RECETTES D'INVESTISSEMENT

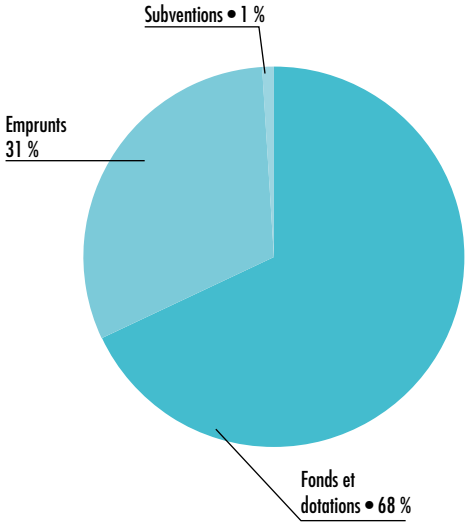

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Années	DGF	en €	en %
2013	839 852		
2014	798 636	-41 216	-5
2015	693 671	-104 965	-13
2016	579 168	-114 503	-17
2017	378 859	-200 309	-35
2018	379 551	692	0
Evolution 2018/2013		-460 301	-54,8

Evolution du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Années	FPIC	en €	en %
2013	13 952		
2014	35 420	21 468	154
2015	53 639	18 219	51
2016	75 336	21 697	40
2017	79 072	3 736	5
2018	85 718	6 646	8
Evolution 2018/2013		71 766	514,4

CŒUR du FAUCIGNY »

- Comment diversifier, renouveler et développer l'offre de logements ?
- Comment partager et protéger nos paysages et leurs richesses ?
- Comment accompagner l'environnement économique, commercial et touristique ?
- Comment garantir les conditions favorables à la pérennisation de notre agriculture ?
- Comment améliorer la mobilité ?
- Comment maintenir les services de proximité et préserver les acquis de la ruralité ?

Face à ces nombreux défis que doit relever notre territoire ces 20 prochaines années, les élus des communes de Arbusigny, Arthaz, Ayse, Boëge, Bogève, Bonneville, Brison, Burdignin, Contamine-sur-Arve, Faucigny, Fillinges, Habère-Lullin, Habère-Poche, Marcellaz, Marignier, Mègevette, Monnetier-Mornex, la Muraz, Nangy, Onnion, Peillonnex, Pers Jussy, Petit-Bornand, Reignier Essery, Saxel, Scientrier St André de Boëge, St Jean de Tholome, St Jeoire, la Tour, Villard, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz, Vougy, se sont mobilisés et unis pour apporter une réponse conjointe à notre avenir.

Les représentants de la commune de Viuz-en-Sallaz au sein du SCot Cœur du Faucigny sont Serge PITTET, Maire et Pascal POCHAT BARON, 1er Adjoint.

Pascal POCHAT-BARON, 1er adjoint au maire

Inauguration du bâtiment E

L'inauguration

Le 1er décembre 2018, Monsieur le maire, Serge PITTET accueillait nombre de personnalités pour l'inauguration du Bâtiment Enfance-Jeunesse. En effet, on remarquait la présence de Bruno CHARLOT sous-préfet, Martial SADDIER député/conseiller régional, Sylvianne NOËL sénatrice, Agnès GAY et Raymond MUDRY conseillers départementaux, Bruno FOREL président de la CC4R, Laura DEVESA maire jeune, les maires et élus des communes voisines, nombre de présidents d'associations et de représentants des entreprises.

Ce lieu destiné en priorité aux enfants, mais fréquenté également par les adultes adhérents de la MJCI, a été conçu pour répondre aux besoins sans cesse croissants des citoyens, petits et grands, de la commune et de ses dynamiques associations, mais également aux citoyens de la communauté de communes.

Menée par Serge PITTET et les responsables des associations Cédric LODOLO et Nicolas MÉHAUT pour la MJCI, François GUILLAUMOT pour Le Dahut, la visite des locaux fut fort appréciée.

Lors des discours qui se déroulèrent dans La Halle, chacun souligna l'importance, au sein de nos communes, de ces lieux de vie, sources d'apprentissage, de partage et de convivialité. Enfin Monsieur le maire a tenu à remercier chacun : les institutions, les entreprises, le conseil et le personnel municipal, de sa participation et de son aide à la réalisation de ce beau projet.

L'origine du projet

La commune connaît une évolution régulière et maîtrisée de sa population. En 20 ans elle a gagné 917 habitants. Entre 2012-2013 et 2016-2018, les effectifs des enfants scolarisés, que ce soit dans les écoles publiques et privées, ont connu une hausse de près de 15 %. (Rentrée 2018-2019 = 511 enfants)

Les élèves sont amenés à fréquenter les activités périscolaires et extrascolaires, organisées par la Commune et les associations. Il était devenu indispensable pour la municipalité de trouver des solutions et d'adapter les locaux.

La réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel, celui de la fabrique de meubles Baud-Lavigne, s'imposait comme une évidence.

Pour mémoire, la commune avait acheté ce bâtiment, en 1996 avec une aide du Conseil Général. Dès 1997, il avait été mis à la disposition du Judo Club

et ce, jusqu'en 2015. Puis, suite à la construction du nouveau Dojo et du gymnase (inauguré en sept 2015), le Judo Club s'installa dans son nouveau Dojo et libera l'ex-bâtiment Baud-Lavigne.

L'ambition du projet de réhabilitation était d'une part, d'installer en ce nouveau lieu les structures intervenants dans les activités péri et extrascolaires : la MJCI Les Clarines, l'ALI (Accueil de Loisirs Intercommunal), l'association périscolaire Le Dahut, toutes confrontées à une hausse constante de leurs effectifs.

Et d'autre part, l'espace ainsi libéré permettait d'agrandir le restaurant scolaire, la cantine et la maternelle (dès début 2019).

La MJCI compte 1 300 adhérents, venant de l'ensemble du territoire de la CC4R et le Dahut environs 100 enfants.

Les travaux dorénavant terminés, la surface du bâtiment est de 1 820 m², les 2 structures MJCI et Dahut sont passées de 564 m² à plus de 1 360 m², avec une exploitation optimale de l'utilisation et une mutualisation des différents locaux. L'espace de La Halle représente 395 m² disponibles pour ces associations ou pour tout autre événement, exposition, salon, marché de Noël etc. La surface des locaux techniques (chaufferie, locaux divers…) est de 460 m².

Les locaux du restaurant scolaire (voir page 12) et de sa cuisine sont passés de 300 m² à 485 m² et comptent maintenant 350 places.

Coût / Financement	
Coût de la réhabilitation	3 360 000
Aménagement extérieur	288 000
Total	**3 648 000**
Subventions*	608 548
Remboursement de la TVA (N +2)	480 000
Emprunt	1 000 000
Sous total	**2 088 548**
Solde sur fonds propres	1 559 452
Total	**3 648 000**

Pour en arriver là, nombre de travaux ont été engagés : à commencer par le désamiantage, puis le renforcement de la structure, les travaux de toiture, d'isolations, chauffage, électricité, mobilier, parking etc.

De même, nombre de « financements » ont été sollicités par vos élus, ainsi les subventions ont été apportées par : l'Etat par l'intermédiaire de la Préfecture de Haute-Savoie, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), le Conseil Départemental, la Région Rhône-Alpes-Auvergne. En raison des taux d'intérêt particulièrement bas, la commune a choisi, à titre exceptionnel, de recourir à un emprunt. (Voir tableau coût/financement)

Les bâtiments appartiennent à la commune de Viuz-en-Sallaz. Le fonctionnement de la MJC Intercommunale et de l'Accueil de Loisirs Intercommunal est subventionné par la CC4R à hauteur de 262 000 € par an.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

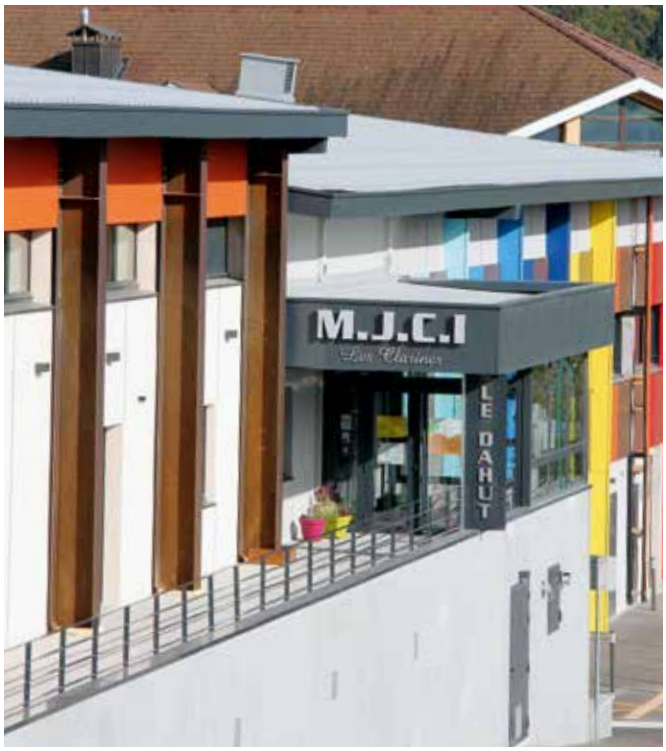

Les Brasses

Après les travaux d'aménagement de l'espace débutant ce printemps qui comprenait le remodelage du secteur débutant, la construction d'un tapis de 115 ml couvert et éclairé pour la remontée des skieurs « Le Troll Express » et la pose de nouveaux enneigeurs comme je vous l'avais indiqué dans le A TOUT POINT DE VIUZ N° 33 de l'été 2018. Nous avons continué les travaux sur tout le domaine alpin et nordique.

Concernant le domaine alpin :

- Mise en place de la billetterie avec forfait « main libre » et possibilité de recharge 24h sur 24h sur le site internet des Brasses.
- Possibilité de forfaits à l'heure.
- Pose des portiques « main libre » au pied de chaque remontée.
- Pose d'une borne automatique de distribution de forfaits sur le secteur des Places.
- Création d'une piste de luge le long du tapis des skieurs avec possibilité de location de luges.
- Inspection du télésiège 2 places.
- Visite triennale sur le télésiège 4 places débrayable.
- Réfection totale des installations technique de la salle hors sacs et du restaurant « Le Panoramique ».
- Débroussaillage et nettoyage des pistes avec le personnel, les skis club et les écoles de ski.
- Inspection de tous les téléskis.
- Création d'un border cross en dessous du restaurant « Les Choucas ».

Concernant le domaine nordique :

- Changement de la porte du local dameuse.
- Broyage et élagages des pistes de fond.
- Changement du système d'assainissement pour les locaux de Plaine-Joux.
- Création d'une piste pour les raquettes, accessible depuis le parking de Chaîne D'Or.
- Mise en place de nocturne de ski de fond de 17h30 a 20h30 sur la piste verte 1 fois par semaine ;
- Divers drainages et courages de fosse.
- Travaux d'électricité dans la salle hors sacs de Plaine-Joux.

Autre nouveauté pour cette année les Brasses sont reconnus « Station énergie verte » pour son domaine 100 % renouvelable en fourniture d'électricité.

Nous avons également décidé de maintenir « Le pack famille journée ou saison permettant un tarif préférentiel pour 2 adultes et 2 enfants.

Tous ces travaux ont pour but de satisfaire notre fidèle clientèle en espérant avoir beaucoup de neige cette saison.

Pierre VALENTIN, président du Syndicat du Massif des Brasses

Travaux bâtiments

Vous avez certainement pu noter beaucoup d'activité en termes de travaux dans la commune. Pour commencer, voici déjà plusieurs mois que nous travaillons sur l'aménagement de la nouvelle MJCI, des locaux du DAHUT, de la salle de restaurant pour les maternelles et d'une nouvelle cuisine et sa plonge.

Malgré tout, nous avons entrepris des travaux d'aménagement provisoires de la crèche dans les anciens locaux de la MJCI pour la fin d'année. En parallèle, cela permettra de changer les menuiseries extérieures de la crèche « Les fripouilles », de poser des BSO sur les fenêtres, d'installer une climatisation dans la salle principale ainsi que divers petits travaux pendant les trois ou quatre premiers mois de 2019.

Lorsque la crèche « Les fripouilles » aura pu réintégrer son bâtiment, nous interviendrons dans les locaux temporaires de la crèche et dans l'école maternelle pour changer des menuiseries, poser des BSO, aménager les sanitaires, une salle d'informatique, une bibliothèque, un dortoir et une salle de classe supplémentaire. La création d'une cage d'escalier permettra la liaison entre les 2 étages. L'objectif est de terminer ces évolutions pour la rentrée scolaire 2018/2019. Nous en profiterons également pour remettre aux normes l'alarme incendie.

Concernant l'année 2019, nous étudions et espérons réaliser une salle de musculation et un w.-c. supplémentaire au rez-de-chaussée inférieur du gymnase. Nous allons également entreprendre des travaux sur la corniche du fronton de l'église ainsi que diverses réparations du crépi intérieur.

Pour finir, nous allons continuer la réfection des toitures des maisons de La Sallazienne et divers petits travaux dans les locaux appartenant à la commune.

Comme vous pouvez le voir toutes ces activités s'enchaînent pour le bien de tous les habitants de la commune de Viuz-en-Sallaz.

Pierre VALENTIN, maire adjoint en charge des travaux-bâtiments

Maires de Viuz-en-Sallaz depuis 1793 à nos jours

Nom	Prénom	Dates	Informations complémentaires	Recensement	
				Année	Nbre habitants
VIGNY	**Jean-Marie**	Mai 1793 à octobre 1793		1793	1 668
JOURDIL	**Pierre**	Octobre 1793 à 1800			
PAGNOD	**Pierre François**	1800 à 1803	Maire provisoire nommé par le Préfet du Léman	1800	1 921
JOURDIL	**Jean François Marie**	1803 à 1805			
CONSEIL	**Balthazard**	1805 à 1811		1806	1 845
DUCHOSAL	**Joseph**	1811 à 1815			
GRANGE	**Claude**	1815 à 1816			
DUCHOSAL	**Pierre-François**	1816 à 1824		1822	2 391
PARCHET	**Aimé**	1824 à 1826			
ROLLIN	**Joseph**	1826 à 1829			
HUDRY	**Pierre**	1829 à 1830			
GAVARD MAMÉ	**Joseph**	1830 à 1860		1838 1848 1858	2 480 2 826 2 400
GAVARD	**Jean**	1860 à 1867		1861 1866	2 584 2 611
DUPRAZ	**Joseph**	1867 à 1881		1872 1876	2 520 2 461
PELLET MANY	**Eusèbe**	1881 à 1888		1881	2 362
DUPRAZ	**Charles**	1888 à 1894		1891	2 170
DUPRAZ	**Jules**	1894 à 1896		1896	2 027
CHENEVAL	**Zéphirin**	1896 à 1945	Conseiller Général du canton de Saint-Jeoire-en-Faucigny pendant 6 années	1901 1906 1911 1921 1926 1931 1936	2 025 1 959 1 923 1 710 1 666 1 650 1 541
LEVRET	**François**	1945 à 1975	Conseiller Général du canton de Saint-Jeoire-en-Faucigny pendant 12 ans	1946 1954 1962 1968	1 378 1 430 1 799 2 213
GAVARD PIVET	**Gabriel**	1975 à 1977		1975	2 267
CHENEVAL PALLUD	**François**	1977 à 1995		1982 1990	2 379 2 944
MOGEON	**Gilbert**	1995 à 2001		1999	3 373
PITTET	**Serge**	2001 à ce jour	Conseiller Général du canton de Saint-Jeoire-en-Faucigny pendant 13 années (Canton supprimé)	2006 2011 2015 2017 INSEE	3 737 3 920 4 206 4 287

Les services administratifs sont souvent méconnus, car, certains sont peu en relation directe avec les habitants. Ils sont pourtant indispensables au bon fonctionnement de la commune, tant en termes de gestion des affaires courantes que d'appui aux services opérationnels.

Les agents de ces services font preuve d'une grande polyvalence, mais aussi d'une réactivité qui permet d'assurer la continuité du service public et de répondre aux nombreuses demandes des administrés.

Les services administratifs vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que les 1er et 3ème samedis du mois.

Accueil et Services à la population : Ecoles, Etat-Civil, Elections…
Patricia GINDRE,
***Mélanie PREVOST** (momentanément remplacée par Aurore GALTIER)*
***Magali CUVIT** (photo)*

Outre la mission de recevoir, d'orienter et de renseigner le public, Patricia, Mélanie, Magali et Aurore vous assistent dans vos démarches administratives liées aux :

- Démarches d'Etat-Civil, concessions au cimetière
- Cartes d'identité et passeports
- Recensement militaire
- Elections
- Inscriptions scolaires

Faisant preuve d'une grande disponibilité, elles disposent d'une capacité d'écoute importante, une très bonne connaissance de tous les services municipaux et surtout, d'une réactivité immédiate en cas d'urgence manifeste.

Face à un public en mutation, elles doivent aussi maîtriser les comportements inappropriés et être fermes si nécessaire.

Urbanisme
Inscriptions à la cantine
Marjorie JACQUARD

Dans les missions concernant l'urbanisme, Marjorie vous renseigne sur :

- Les permis de construire
- Les déclarations préalables exemptées de permis de construire
- Les renseignements d'urbanisme
- Les certificats d'urbanisme

Elle est également à même de vous renseigner sur le Plan Local d'Urbanisme ou le cadastre.

Elle traite également, en lien avec ses collègues de l'accueil, les inscriptions de vos enfants à la restauration scolaire, suit leurs paiements et sert de relais avec les services sur site et le fournisseur des repas.

Gestion de la salle des fêtes et de celle des 4 Rivières
Secrétariat du service technique
Site Internet
Corinne RICHARD

Corinne organise le planning des salles communales et s'assure de leur état avant et après les occupations. Elle déclenche les interventions techniques nécessaires le cas échéant. Elle gère également le matériel nécessaire aux manifestations.

Elle assure le secrétariat du service technique, le suivi des fournitures administratives ou d'entretien.

Elle est aussi en charge de la mise à jour de l'information des panneaux lumineux et du site Internet.

Comptabilité, suivi budgétaire.
***Clémence PERROLLAZ** (photo)*
Nathalie CHENEVAL-PALLUD

Clémence participe à la préparation et assure l'exécution des différents budgets de la commune.

Elle participe à l'élaboration des marchés publics et en effectue l'exécution comptable, ainsi que le paiement des factures des fournisseurs.

Dans ce cadre, elle doit veiller avec rigueur à l'état des dépenses prévues pour l'année, à la perception des recettes et au respect des procédures.

Nathalie effectue, pour sa part, un suivi comptable du fonctionnement des différents bâtiments (eau, électricité, chauffage…)

Ressources Humaines
Gestion des baux et des assurances
Sandrine GIRARD-NOEL

Sandrine assure la gestion administrative du personnel : élaboration des paies, suivi des carrières… Elle participe, à la demande du Maire et en appui à la DGS, à l'organisation de la vie des agents au travail : inscription à des formations, accompagnement dans les périodes d'incertitude : maladies, approche de la retraite, évolutions législatives…

Elle élabore et suit également les baux locatifs du patrimoine communal et suit les sinistres survenant aux biens communaux : bâtiments, véhicules, lieux publics…

Bureau d'études – Réalisation des travaux bâtiments - VRD

Christophe RUBIN

Christophe réalise les études préalables aux travaux sur les voiries communales et suit les entreprises lors de leurs réalisations.

Il accompagne les maîtres d'œuvre sur les travaux de bâtiments, veillant aux intérêts de la commune.

Il conseille également ses collègues des services techniques pour leurs interventions.

Police Municipale

Pierre-Alain DANIELOU - Patricia LOMBARD
Apprentie : Cheyenne NICOLLETTAZ

Les policiers municipaux assurent une présence quotidienne sur le terrain, au service de la population.

Ces agents participent à la prévention et à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ils constatent les infractions à la règlementation.

Ils exercent également diverses tâches à dominante administrative : gestion des objets trouvés, déclaration des chiens dangereux, surveillance des opérations funéraires, gestion des emplacements du marché hebdomadaire et animations diverses sur l'espace public.

Apprentie à la police municipale

Ce vendredi 7 décembre au lycée « Sainte-Famille » de La Roche-sur-Foron, Cheyenne NICOLETTAZ en contrat d'apprentissage à la police municipale de Viuz-en-Sallaz, a reçu son certificat d'aptitude professionnelle d'agent de sécurité en présence de ses formateurs.

Trois ans plus tôt, Cheyenne avait poussé la porte de la police municipale pour un stage de découverte. Chemin faisant elle a souhaité continuer dans la voie de la sécurité et se destine à être douanière ou policière en brigade canine. Dans les prochains mois elle devra prêter serment pour accéder au grade d'Agent de Surveillance des Voies Publiques. Nous ne manquerons pas de suivre son parcours. Nous lui adressons toutes nos félicitations…

Ses collègues formateurs de la police municipale

Directrice générale des services
Pascale GRANDGIRARD

La Directrice Générale des Services (DGS), collaboratrice directe du Maire, anime, coordonne et dirige l'ensemble des services municipaux, pour répondre au mieux aux besoins de tous. Avec eux, elle fait le point sur les dossiers en cours, échange des informations et aide à trouver ensemble des solutions, dans un objectif de progression de chacun. Le rôle de la DGS est aussi d'apporter aux élus conseil, soutien et veille juridique, notamment dans le cadre de la préparation et de l'exécution des décisions du Conseil Municipal, dans le travail partenarial avec les différentes institutions ou dans le suivi des affaires juridiques et contentieuses de la commune.

Pascale GRANDGIRARD, Directrice Générale des Services

Nouveauté élection

La « LOI n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales dès le 1er janvier 2019. Un répertoire unique – géré par l'INSEE – a été mis en place.
Afin que ce fichier soit le plus juste possible, nous vous remercions de bien vouloir contrôler votre carte d'électeur :

- Nom
- Nom marital
- Date et lieu de naissance
- Adresse (si vous avez changé d'adresse, il est important de nous le signaler).

Si vous décelez une ou plusieurs erreurs ou si vous ne retrouvez pas cette carte, veuillez contacter le service Elections de la Mairie. Pour effectuer les rectifications indispensables, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile en cas d'adresse différente.

Merci pour votre aide.

Brèves du CCAS

CCAS: Centre communal d'actions sociales. Petit rappel pour les nouveaux de notre commune: la fonction du CCAS est essentiellement d'intervenir auprès des familles ou personnes seules pour la constitution de dossiers administratifs, courriers divers, demande de logement, aides financières pour une situation exceptionnellement difficile, signalement d'un problème de comportement au sein de famille, besoin d'écoute, de renseignements, d'intervention au domicile, relations avec les administrations ainsi que l'organisation de la journée de gala pour les Aînés, les colis, les visites à l'hôpital de la Tour pour les résidents de Viuz un peu isolés, les colonies de vacances, le 1er mai, la fête des mères aux serres, la gym douce, le Noël des écoles, etc.

Depuis cet été:

ÉTÉ de CANICULE, chaud très chaud, trop chaud pour les personnes fragilisées mais que faire? Le CCAS a été présent pour venir en aide aux aînés seuls: présence pour alimentation en eau, appel au téléphone pour les conseils de bases, se tenir à l'ombre, maisons fraîches etc. Les enfants de certaines familles ont été sensibles aux actions entreprises.

Les colonies de vacances:

Juillet – Août deux mois de réjouissances pour les enfants!!! C'est une vingtaine qui a connu ou reconnu l'océan et la grande bleue dans des centres adaptés pour la plage, la plongée, l'équitation et d'autres plaisirs. La Corse n'a pas eu le succès habituel, quelques petits 5-7 ans ont découvert le séjour colonie d'une semaine dans notre région en se séparant de papa maman! C'est toujours une belle expérience, ils reviennent grandis avec de bonnes résolutions!!! (Résolutions de courte durée hélas, comme ranger la chambre ou débarrasser la table!!!).

Encore cette année le CCAS s'est investi pour établir les dossiers d'aides financières sans distinction de situation, nous donnons une aide pour un peu d'oxygène car les séjours représentent un budget pour chaque famille. Les intéressés sont reçus dans la plus grande confidentialité.

Gym douce: Reprise des cours d'activité physique adaptée, tous les jeudis matin dans une salle de la nouvelle halle, local tout neuf, agréable spacieux, une heure de détente, de plaisir à partager dans la bonne humeur. Courant juin dès qu'il faisait beau c'est autour du lac de la Tour que l'exercice avait lieu! Que du bonheur. Les canards commencent à s'habituer à voir nos sportifs dans leur défoulement…

Noël des enfants des écoles de Viuz: le mercredi 12 décembre, après midi, à la salle François CHENEVAL-PALLUD, le père Noël avait répondu à notre invitation. Le spectacle était organisé par les enfants eux-mêmes, une nouvelle BOUM avec M. MAMET qui dirigeait les festivités musicales, déguisement pour ceux qui le souhaitaient. En fin de spectacle le Père Noël a ramassé les dessins et lettres des enfants. Le CCAS a distribué une friandise, une boisson, une brioche à chacun au moment du départ, quel bel après-midi de fête!!!

Age d'Or: Le transport des adhérents le jeudi après-midi fonctionne bien avec le minibus de la commune, 13h45 embarquement - 17h45 débarquement du domicile à la salle et vice versa fin de permettre aux personnes qui le souhaitent de passer un bon moment à la salle culturelle (dans leur local aménagé, avec cuisine). Diverses activités qui pourraient même être développées. Merci aux personnes bénévoles qui n'hésitent pas à nous remplacer pour le transport lorsque nos emplois du temps nous posent problème.

La Saint-Blaise: Si vous souhaitez partager cette belle journée avec nous notez sur vos agendas le **dimanche 3 février 2019 :** repas de gala pour les Aînés de notre commune. Un courrier sera envoyé courant janvier aux personnes inscrites sur les listes électorales.

Nous rappelons que vous devez vous faire connaître si vous êtes résidents de Viuz ayant 70 ans et plus et que pour des raisons personnelles vous ne votez pas à Viuz. Venez nous rejoindre pour cette belle journée qui vous est destinée : ambiance, repas de qualité, danses avec orchestre et animation surprise.

DONS – AIDES : Tous les dossiers sont minutieusement étudiés par la commission du CCAS.

1. Interventions auprès des familles passagèrement en difficultés
2. Pour paiement EDF
3. Cantine pour école primaire et collège
4. Bons alimentaires et bons d'essence
5. Distribution de vêtements (Nous en avons encore pour garçon de 6 et 10 ans, venez au bureau CCAS si vous avez besoin).

Résidence d'automne : Nous terminerons ces informations avec une pensée :
M. PIERRE Eugène nous a quittés fin octobre après s'être battu comme un lion, il était notre locataire, apprécié des autres occupants, il nous manque déjà.
Deux petits logements sont libres à la disposition de personnes retraitées qui voudraient se rapprocher du village. (S'adresser à Josette LABAYE en mairie).

Une pensée sincère pour tous ceux qui ne sont plus là, 2018 fut une année chargée en émotions, séparations de Viuziens et Viuziennes de tous âges que nous n'oublions pas…
En attendant la nouvelle année la commission du CCAS vous souhaite de finir 2018 dans les meilleures conditions avec plein d'optimisme pour 2019, prenez soin de vous.

Josette LABAYE, maire adjoint en charge des affaires sociales

Cocorico !

Le COQ fleuri à l'entrée de notre village est libéré après un bel été !!!

Petite anecdote :
Mais qu'est-ce qui à bien pu décider les Français à lier leur image à celle d'un gallinacé ? Tout commence par une coïncidence qui remonte à l'Antiquité romaine. En latin « gallus » signifie à la fois « coq » et « Gaulois ». Dans la guerre des gaules, Jules CÉSAR joue de cette homonymie pour comparer la fougue du coq, quand il défend ses petits, à la vaillance des guerriers gaulois. A partir de la renaissance, les souverains français se rappelleront ce parallèle flatteur, faisant représenter le coq sur les monnaies et sur des gravures à leur effigie. Le volatile aura même l'honneur d'orner la galerie des glaces au château de Versailles, grâce à Louis XIV.

C'était une petite info sur nos histoires de France !!! le COQ a bien sa place sur notre joli rond-point à Viuz-en-Sallaz !!!

Josette LABAYE, maire adjoint en charge des affaires sociales

Bon voyage l'ami…

Nous avions fait tant de choses ensemble, et voilà que tu nous as quittés, doucement, sans un bruit.
Tu passais tous les matins au bureau à huit heures précises, ensuite nous partions faire la circulation les jours d'école, les enfants t'accueillaient d'un « Salut Pat ». Tu étais sur ce passage piéton qui pourrait porter ton nom, et qui garde encore la marque de tes pas. Les jours de moins, bien lorsque les traitements de ta maladie te fatiguaient, un petit appel téléphonique « comment vas-tu ? et toujours la même réponse : Ne t'en fais pas demain je serais là » Jusqu'à ce soir du 16 juillet… Le téléphone sonne « Pat est décédé ».

Les idées s'embrouillent dans ma tête, je monte dans la voiture, les visages transformés par le chagrin ne laissent aucun doute sur ton départ.
Ta fille de cœur disait « J'ai enfoui ton nom dans mon cœur, Et le temps l'a gravé.
Il restera de toi ce que tu as donné, il nous faut continuer de travailler, il restera de toi une larme tombée.
Nous avons mangé, bu avec toi, tu disais : « Le jour de mon départ, ne pleurez pas autour de mon tombeau, buvez un coup en mon souvenir ». Nous avons partagé les soucis et les travaux quotidiens, avec toi nous avons tant partagé.

Dans les cieux résonne le cri strident de ton sifflet, il faut bien remettre de l'ordre là-haut…

Nous te souhaitons bon voyage l'ami.

Tes collègues de la police municipale

Ecoles

Rentrée des classes

Quatre ans après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui permettait d'étaler la semaine de classe sur quatre jours et demi, nous voilà de retour à la semaine de quatre jours. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les bienfaits d'un tel retour, même si parents et enseignants (au vu des derniers conseils d'école) semblent noter une amélioration quant à la fatigabilité de l'élève. Laissons nos jeunes se raccoutumer à cette nouvelle organisation du temps scolaire, après quoi nous serons davantage en mesure d'évaluer les profits d'un tel choix.

Comme nous l'avions abordé dans le dernier bulletin, une nouvelle enseignante, Mme Claire CHABOD a pris son poste avec Nadia LETTERON à l'école de Sevraz. A l'école de Boisinges, Delphine SOURGET a repris ses fonctions de directrice aux côtés de Lucie GAILLARD, celle-ci travaillant à temps partiel est remplacée par Mme Amélie BUTTAY tous les mardis. Cette dernière assure la décharge de direction de Cécile MARAIS les lundis à l'école maternelle. Enfin, à l'école élémentaire F. Levret, Mme Céline DUNAND (remplacée par Mme Sara MOREL) et M. Claude LOUIS sont les nouvelles recrues depuis la rentrée sur la classe de CE2/CM1. Du côté des écoles privées, pas de changements notoires, si ce n'est l'arrivée de M. Matthieu BLACHE qui travaille aux côtés de Mme Elisabeth BAUR, directrice de l'école.

Concernant la cantine, les travaux qui ont été menés cet été (cf. pages 7 et 8) ont permis d'ouvrir une salle supplémentaire dans le restaurant scolaire. En effet, la salle de danse de l'ancienne MJC accueille désormais les élèves de maternelle sur la pause méridienne. Spacieuse, lumineuse et dotée d'une excellente isolation acoustique cette salle n'en demeure pas moins fonctionnelle et conviviale pour nos petits bouts. Les élèves des classes élémentaires peuvent ainsi bénéficier depuis la rentrée d'un espace plus vaste avec la véranda, libérée par les enfants de maternelle. Cet automne, sous l'impulsion de Marie CONUS (enseignante à l'école F. Levret), les élèves de la commune se sont engagés pour l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies). Au cours de la semaine ELA du 15 au 20 octobre, les établissements scolaires organisaient un événement, le plus souvent sportif durant lequel les élèves prêtaient symboliquement leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent plus s'en servir. Au préalable, ils ont recherché parmi leur entourage des personnes qui acceptaient de récompenser leur effort sportif au profit d'ELA en effectuant un don ou une promesse de don grâce aux supports fournis par l'Association. Le matin du vendredi 19 octobre, encadrés par Grégory CHAMOT, Théophile MORTON et les enseignants de l'école élémentaire F. Levret, nos élèves (du CP au CM2) ont participé à un cross autour du stade de Viuz-en-Sallaz : « Mets tes baskets et bats la maladie ! ». Pour cette édition, les élèves de GS de Mme GRILLET et ceux des écoles de Boisinges et Sevraz ont également participé à cette action. Une très belle initiative à laquelle la commune adhère sans conteste.

Gérald VIGNY, maire adjoint en charge des écoles

Effectifs des établissements scolaires 2018/2019

Ecole maternelle	**127**
PS : Fabienne GAUDIN	27
PS/MS : Cécile MARAIS (directrice) Amélie BUTTAY	26 (11+15)
MS : Nathalie MONGELLAZ	25
MS/GS : Sylviane REYNAUDO	25 (7+18)
GS : Emilie GRILLET	24
Ecole élémentaire François LEVRET	**188**
CP : Marie-Laure EHRHART	27
CP/CE2 : Nathalie LEBRUN (directrice) Audrey HULOT	26 (16+10)
CE1 : Marie CONUS	26
CE1/CE2 : Valérie BARRE	27 (10+17)
CM1/CM2 : Natacha MOREAU	28 (14+14)
CM2 : Jean-Pierre SCHRYVE	28
Ecole primaire de Sevraz	**32**
GS/CP/CE2 : Nadia LETTERON (directrice)	15 (5+7+3)
CE2/CM1/CM2 : Claire CHABOD	17 (5+7+5)
Ecole primaire de Boisinges	**42**
GS/CP/CE1 : Delphine SOURGET (directrice)	19 (4+9+6)
CE2/CM1 : Lucie GAILLARD Amélie BUTTAY	23 (16+7)
Ecole primaire Ste Thérèse	**77**
PS/MS : Isabelle FAVIER-BRON	29 (13+16)
GS/CP : Elisabeth BAUR (directrice) Matthieu BLACHE	24 (14+10)
CP/CE1 : Anne-Sophie DELOMEZ	24 (8+16)
Ecole élémentaire St Joseph	**45**
CE2/CM1 : Isabel DA SILVA Elodie PELLET-BOURGEOIS	21 (17+4)
CM1/CM2 : Séverine JORAT-LABIDALLE	24 (13+11)
PUBLIC	**389**
PRIVE	**122**
EFFECTIF TOTAL	**511**

Du renfort aux services scolaires et périscolaires communaux

Dans le bulletin n° 32 - Hiver 2017, nous vous présentions le personnel des services scolaires et périscolaires communaux, 2 nouvelles personnes viennent de rejoindre les rangs, nous vous les présentons.

Théophile MORTON - Responsable des activités physiques et sportives

Depuis la rentrée scolaire de septembre et pour permettre une restructuration des services à l'enfance, la commune a nommé au poste de Responsable des activités physiques et sportives Théophile MORTON. Ses missions principales sont : la gestion du complexe sportif, l'organisation du sport scolaire en soutien de nos écoles, l'encadrement du temps méridien. En quelques phrases, voici sa présentation.

« Natif de Ville-en-Sallaz, et habitué depuis de nombreuses années aux contacts avec les publics scolaires, aussi bien lors de l'accueil que dans l'encadrement de sorties. J'ai rejoint avec enthousiasme le service « enfance sports » de la commune afin de renforcer le projet commencé depuis quelques années.

Ces trois dernières années mon activité principale était l'animation, auprès des 3/11 ans, des temps périscolaires dans les communes du secteur, ainsi que la gestion et l'organisation de ces derniers, pour la commune de Ville-en-Sallaz. Mais également l'enseignement du ski de fond et l'encadrement de sorties sportives de plein air pour la clientèle touristique ou locale.

De 2008 à 2015 j'ai occupé le poste d'entraîneur du ski club de Villard, section ski de fond et biathlon.

Auparavant j'ai suivi une formation d'animateur sportif de plein air, au sein de l'UFR STAPS De l'université Lyon 1. »

Nous profitons déjà de son expérience et de son professionnalisme, un atout au service. Nous lui souhaitons la bienvenue à Viuz-en-Sallaz.

Pascale VERMOYAL - Agent de restauration scolaire

Pascale VERMOYAL a été recrutée en renfort pour l'encadrement et l'accompagnement de la pause méridienne des enfants de l'école maternelle François LEVRET. Voici sa présentation.

« Née à Lyon, je suis arrivée en 1985 en Haute-Savoie. J'ai eu un réel coup de cœur pour cette magnifique région. Celle-ci permet d'assouvir un grand nombre d'activités extérieures, comme culturelles. Mes loisirs sont : les randonnées, le cinéma, la musique et tous les bons moments que la vie peut nous apporter. Il y a 3 ans, j'ai bénéficié d'une reconversion professionnelle (ce qui entre nous, n'est pas toujours évident). J'ai exercé le métier d'Auxiliaire de Vie Scolaire, et là pour moi cela a été magique ! J'ai trouvé ma vocation (enfin)… Travailler auprès des enfants. Ils sont tellement attendrissants, de vrais rayons de soleil.

Mon contrat n'a pas été renouvelé. Travaillant déjà à l'école maternelle de Viuz-en-Sallaz, j'ai postulé au poste d'agent de restauration scolaire. Et me voilà j'y suis ! De nature joviale et dynamique, je compte bien continuer à m'occuper de vos petits bambins, les amuser, les faire rire et aussi les consoler. Je suis Pascale »

Sa bonne humeur et sa disponibilité nous confortent dans l'idée d'avoir recruté une personne de grande valeur. Nous lui souhaitons la bienvenue à Viuz-en-Sallaz.

Grégory CHAMOT, chef du service enfance et sport

Le verger conservatoire de Sevraz primé « Paysages de Haute-Savoie »

Parce que la question du paysage et de la biodiversité est centrale dans un département comme la Haute-Savoie, le Conseil Départemental et le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ont souhaité lancer, dès 2018, un nouveau palmarès intitulé « Palmarès Départemental des Paysages de Haute-Savoie ».

La commune de Viuz-en-Sallaz, en partenariat avec l'Ecomusée Paysalp, avait, il y a quelques mois de cela, candidaté au sujet de la restauration du verger de Sevraz. Le thème axial retenu était : « Par l'intégration paysagère, permettre au verger conservatoire de Sevraz d'atteindre "le remarquable" à la vue de ses alentours périphériques harmonieux. »

Début novembre 2018, à Sevrier, lors de la présentation des douze projets lauréats et à la remise des prix du Palmarès Départemental, la commune de Viuz-en-Sallaz et l'Ecomusée Paysalp ont reçu un Prix Spécial du jury pour récompenser cette reconquête paysagère qui s'accompagne d'une démarche pédagogique peu ordinaire.

En effet, pour concevoir une véritable intégration paysagère, il suffit de comprendre que ce ne peut être que l'affaire de tous. Posséder un verger de 7600 m², avec 280 arbres fruitiers, pommiers et poiriers, rassemblant 80 variétés traditionnelles, et situé au cœur d'un territoire de 6 hectares composé de prés, de champs, de pâtures, d'arbres cassés ou envahis par le gui, de secteurs abandonnés ou en friches, ne peut laisser entrevoir qu'un avenir limité sans une prise de conscience générale.

Cela récompense tous les bénévoles qui s'y investissent, les techniciens et agents de la commune qui l'entretiennent, les propriétaires riverains qui ont cru en notre démarche en prenant part à notre action, les exploitants agricoles en apportant leur soutien logistique et mécanique, l'association "Alvéole" de St Pierre en Faucigny, avec une équipe de cinq personnes qui a totalisé plus de 25 jours de travail répartis sur 2 années.

Cela s'adresse aussi, à l'équipe Paysalp qui œuvre à sa gestion et sa valorisation tout au long de l'année grâce au programme d'action "Raconte-moi un verger", et aux Croqueurs de Pommes de la Haute-Savoie, qui par leurs connaissances apportent les compétences indispensables à la bonne vie du verger.

A l'automne, le verger accueille de nombreuses classes afin de sensibiliser les enfants à la biodiversité. Des animations pour les familles sont également organisées autour des fruits, de la nature, des odeurs et du miel, grâce au rucher pollinisateur installé au centre des arbres fruitiers.

En février, des stages de formation de taille et de greffe sont proposés, où les passionnés peuvent partager conseils et astuces.

Cet ensemble constitue un lieu idéal pour apprécier la diversité des fruits, la faune des vergers et pour appréhender les problématiques paysagères. Tous viennent et reviennent découvrir ce paysage… à croquer.

Jean-Pierre CHENEVAL, maire adjoint en charge du développement durable

L'ONF : Notre partenaire naturel...

La forêt est un élément essentiel du cadre de vie et du développement économique local, dans un département très touristique et présentant des enjeux environnementaux importants.

Conjointement à la récolte du bois ; les intervenants ONF (Office National des Forêts) sont habilités à élaborer le plan de gestion forestier, le plan de circulation, la conception du schéma de dessertes forestières et pastorales, les études environnementales, les protections des zones humides… Ils demeurent des acteurs majeurs de la prévention des risques naturels.

La commune de Viuz-en-Sallaz possède 260 hectares de forêt communale soumise à l'ONF depuis la dernière révision en date de 2016. Les secteurs de Vouan et des Brasses représentent la majorité du domaine communal, peuplés essentiellement d'épicéas communs. A ce jour, les 2/3 sont classés ENS (Espace Naturel Sensible).

Les travaux sylvicoles s'effectuent d'après le plan d'aménagement forestier réalisé pour une période de 15 ans de 2006-2020.

Ce plan subit, depuis quelques années, une actualisation spontanée due aux attaques virulentes du bostryche, insectes ravageurs des forêts résineuses. Dès la connaissance d'espaces de bois touchés par les scolytes, des interventions urgentes s'imposent, ceci afin d'éviter la prolifération des nuisibles.

En 2017, la nomination de M. Fabien RAVANEL, Technicien Forestier Territorial, dépendant de l'Unité territoriale de Bonneville, en résidence à la Maison Forestière de Viuz-en-Sallaz ne peut que nous satisfaire. La proximité favorise toujours les relations.

Le programme d'actions 2018 pour la forêt communale de Viuz, validé au conseil municipal du 29 mars 2018, se décompose ainsi pour 8 parcelles référencées A, B, C, E, F, 6, 7 et 9 :

- Programmation et suivi des coupes de bois en cours.
- Dégagement/Nettoiement de jeune peuplement issue de régénérations.
- Travaux sylvicoles en futaie irrégulière.
- Éclaircie et dé-pressage non commercialisable par détourage d'arbres objectifs.
- Entretien « limites et périmètres » et sentier pédestre.
- Réouverture et entretien d'une piste d'exploitation.

Soit un programme d'actions d'un montant inférieur à 22 000 HT, réparti entre le Massif de Vouan et Les Brasses, entièrement couvert par les recettes de coupe de bois estimées à 28 000 HT.

Pour mieux préserver notre forêt, tous les bons conseils sur www.onf.fr
Si nous aimons notre forêt ; ensemble, protégeons-la !!!

Jean-Pierre CHENEVAL, maire adjoint en charge du développement durable

Exposition de la grande guerre 14-18

C'est dans un bâtiment récemment réhabilité « LA HALLE » que de nombreux visiteurs ont pu rendre hommage aux soldats « Morts pour la France » lors de la Grande Guerre 14-18.

Préparée depuis plus de deux ans par l'association « Les Amis de l'Histoire » cette exposition présentait outre des uniformes, objets, documents, journaux, musique, faisant partie de sa collection, plusieurs panneaux évoquant des thèmes généraux : les enfants, les femmes, la poste, les diables bleus, et la vie de quelques poilus…

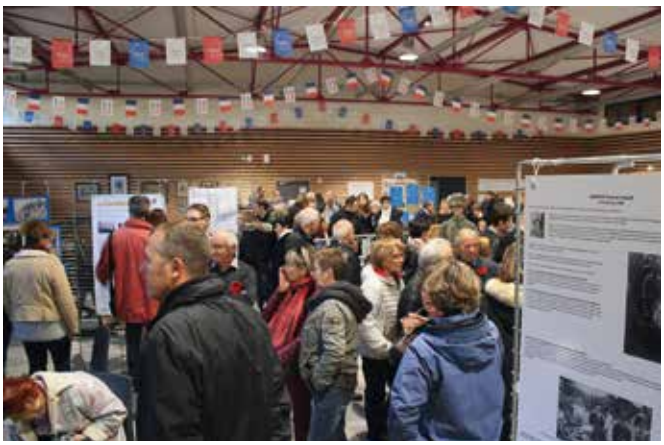

Se sont associés à cette exposition la Bibliothèque, les écoles, « le petit train », St André-de-Boëge, la Tour, Ville-en-Sallaz. La ville de Reims, très endommagée lors de cette guerre, était présente grâce à la collection prêtée par le Musée St Rémi.

Plus de 1 500 visiteurs, les écoles de Viuz-en-Sallaz et environs ont apprécié cette exposition et noté sur le « livre d'or » de chaleureuses appréciations.

« Les Amis de l'Histoire » remercient vivement toutes les personnes et associations qui les ont aidés à rassembler les documents, faire les recherches, et acte de présence.

Que soit remerciée également la Commune de Viuz-en-Sallaz, pour le prêt de la salle, l'aide technique et financière, la Communauté de Communes CC4R, le Département et la ville de Reims.

Cette manifestation restera, nous l'espérons, comme un moment marquant de la vie culturelle de notre territoire.

Denis THEVENOD pour les amis de l'histoire

Place en 1920

Cérémonie du 11 novembre 2018

Pour commémorer les 100 ans de l'armistice de la guerre de 14-18, nombreux ont été les Viuziennes et Viuziens, à se réunir devant le monument aux morts, place de la mairie.

M. le maire, Serge PITTET, officiait la cérémonie, en présence de nombreuses personnalités, Martial SADDIER (député), Agnès GAY (conseillère départementale), Nelly NOËL (maire de St Jeoire en Faucigny), Laurette CHENEVAL (maire de Ville-en-Sallaz), Claudine RANVEL (maire honoraire de Ville-en-Sallaz) et les membres du conseil municipal de Viuz. L'édile de la commune était secondé dans la lecture des discours par Laura DEVESA (maire jeune de Viuz-en-Sallaz). Les anciens combattants étaient représentés par les présidents Louis VILCOT (UDC-AFN) et Michel PAYN (FNACA), les gendarmes par le commandant de la brigade Saint-Jeoire/Marignier Gérard CALLEWAERT et les pompiers.

La participation des enfants des écoles, symbolisant le devoir de mémoire, fut très remarquée et appréciée par toute l'assistance.

Les élèves de mesdames Nadia LETTERON et Claire CHABOD de l'école de Sevraz avaient fabriqué un bouquet de fleurs aux couleurs patriotiques, qu'ils déposèrent devant le monument aux morts.

Puis les écoliers de l'école François LEVRET entonnaient la Marseillaise, sous la baguette de Natacha MOREAU, accompagnés par Jean-Pierre SCHRYVE, Audrey HULOT, Sarah MOREL et Marie-Christine RENARD. Les porte-drapeaux furent salués et La Cécilienne, toujours présente aux commémorations, clôturait la cérémonie des notes de la Marseillaise et des Allobroges.

M. le maire, soulignait la présence nombreuse de la population et des membres des associations. Il remerciait chacun des participants de cette cérémonie, notamment les enfants des écoles et leurs professeurs, et invitait chacun à venir prendre le verre de l'amitié à la salle St Blaise mais également à découvrir l'exposition sur la guerre de 14-18, présentée par les Amis de l'Histoire, dans le nouveau bâtiment de « La Halle ».

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Place en 2018

Portrait: Jean-Paul GRILLET, porte-drapeau de l'UDC AFN

Il est né à Annemasse le 21 Juillet 1936. Après une carrière dans le décolletage, il s'est retrouvé avec des problèmes pulmonaires si bien qu'il a dû arrêter de travailler à l'âge de 55 ans. En novembre 1956, il part faire ses classes dans l'artillerie au Maroc. Puis en mars 1957, direction l'Algérie d'où il reviendra fin décembre 1958, juste après Noël. Il a donc tout naturellement intégré la section de Viuz-en-Sallaz de l'UDC-AFN, dont il est le porte-drapeau depuis 20 ans maintenant. Toujours disponible, il représente la section dans toutes les manifestations du canton, ou encore aux Glières chaque année. Marié à Marie CARMEN, ils ont eu deux fils, Alexandre et Justin et ont aujourd'hui quatre petits-enfants. Passionné de pêche, il fréquentait souvent les bords du lac du Môle, mais il a raccroché les cannes pour ne pas risquer un accident sur les berges. Au sein de la section, c'est un personnage apprécié et un bénévole très impliqué.

Dominique PIROELLE

Jeux intervillages – Viuz-

« Il en faut peu pour être heureux… » ce fut une grande année pour Viuz-en-Sallaz puisque, pour la toute première fois, le village termine vainqueur des Intervillages 2018 avec son équipe Walt Disney.

Cette année, la commune de Saint-Jean-de-Tholome a accueilli les neuf villages voisins afin de célébrer tous ensemble les traditionnels jeux intervillages. Les communes participantes étant Bellevaux, Bogève (vainqueur 2017), Mégevette, Mieussy, Onnion, Saint-Jeoire, La Tour, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz.

Les équipes se sont affrontées lors de différentes épreuves, tel que l'incontournable tir à la corde qui rassemblait tout le monde pour encourager chaque équipe, le fil rouge, le jeu des tours, le ski, la brouette/baskets, le jeté de sacs…

Carte Nationale d'Identité ou Passeport

Carte Nationale d'Identité ou Passeport, la Mairie de Viuz-en-Sallaz vous accueille. Depuis le 25 octobre, la commune de Viuz-en-Sallaz est dotée d'un dispositif de recueil pour les demandes de titre d'identité.

Avec ce dispositif, la demande de pièce d'identité est transmise via une application sécurisée au Centre d'Expertises et de Ressources Titres (CERT) de Saint-Etienne. Le CERT est chargé d'instruire les demandes de titres et de lancer leur fabrication.

Le délai de délivrance du titre d'identité est de ce fait réduit. La carte nationale d'identité ou le passeport est ensuite à retirer par le demandeur en mairie.

Pour le bon déroulement de ce service, vous pouvez utiliser le service de pré-demande CNI ou passeport en ligne http://predemande-cni.ants.gouv.fr. Cet outil vous permet de renseigner la majorité des informations vous concernant, d'améliorer les délais d'obtention et de réduire les temps d'attente au guichet. Un numéro de pré-demande vous est alors attribué. Cette référence permet à l'agent d'accueil de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Au besoin, vous pouvez également acheter votre timbre fiscal en ligne sur ce même site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Sachez que le dépôt de la demande en mairie se fait uniquement sur rendez-vous. Un calendrier en ligne est disponible sur le site internet de la commune www.viuz-en-sallaz.fr, dans la rubrique services / démarches administratives

Les horaires de rendez-vous sont les suivants :

Lundi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Jeudi de 14h à 18h30
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Le 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 11h30

A noter l'importance de présenter un dossier contenant toutes les pièces justificatives, faute de quoi votre dossier ne pourra pas être instruit. Il sera alors nécessaire de prendre un nouveau rendez-vous.

Pascale GRANDGIRARD, directrice générale des services

en-Sallaz, village gagnant

L'équipe de Viuz avait choisi d'incarner les personnages Disney pour participer aux jeux sous la chaleur et le soleil. Nous pouvions ainsi retrouver : la Reine des Neiges, Belle, Hercule, Pumba, Baloo, Aladdin, Dumbo, Bambi, Robin des bois et Pocahontas. Le char ayant été fait par les bras costauds de l'équipe représentait le château de Disney et il a permis de rejoindre le lieu de déroulement afin de commencer cette journée dans la joie et la bonne humeur.

Viuz était le village gagnant avec seulement quelques points d'avance sur Ville-en-Sallaz (2ème) et sur Bogève (3ème). Le dernier tir à la corde contre Ville ayant été décisif pour la victoire.

Merci au village organisateur et à tous les bénévoles.

Merci aussi à la municipalité de nous avoir encouragés, financés et récompensés.

Et plus particulièrement merci à Alice, Manon, Alexis, Anselme, Gaëtan, Marc, Simon, Tony et Yohan d'avoir fièrement défendu les couleurs de Viuz.

Bravo à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine à Ville-en-Sallaz, en espérant que Viuz garde la première place sur le podium.

Maylis GOY, capitaine des jeux intervillages de Viuz-en-Sallaz.

Syane borne de recharge de voiture électrique

La commune de Viuz-en-Sallaz s'engage pour la mobilité électrique : Mise en service d'une borne du SYANE pour recharger votre voiture électrique

Le jeudi 27 septembre, Serge PITTET, Maire de Viuz-en-Sallaz, et Gilles FRANCOIS, Vice-Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - ont inauguré la borne de recharge pour véhicules électriques implantée à Viuz-en-Sallaz dans le cadre du réseau public du SYANE.

Avec cette action, la commune de Viuz-en-Sallaz affirme sa volonté d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air. En offrant sur son territoire ce nouveau service de recharge électrique, la commune soutient le développement d'une mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et des particules fines.

La borne implantée à Viuz-en-Sallaz est intégrée au réseau public de recharge électrique du SYANE.
150 bornes sont déployées sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des collectivités, en faveur de la transition énergétique.

Où recharger sa voiture électrique à Viuz-en-Sallaz ?

La borne est située sur le parking des Brochets, devant les commerces du double rond-point, juste devant le Coq.
Le montant de l'investissement d'une borne est de 13 500 € dont 3 250 € à charge de la commune.

Confort – Economie – Environnement : 3 raisons d'adopter la voiture électrique

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

La voiture électrique, c'est :

- Une voiture idéale pour la plupart des trajets quotidiens, aussi bien en zone urbaine que rurale, avec un vrai confort de conduite (silence, accélération régulière…)
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit.
- Aucune émission de particules fines et des émissions de gaz à effet de serre réduite.

Le Syane

S'abonner ? Se recharger ? Mode d'emploi ?
www.eborn.fr
Service clients : 0970830213
En savoir plus sur le réseau ?
www.syane.fr
04 50 33 50 60 - eborn@syane.fr

CHIFFRES CLÉS

Un projet de **150** bornes du SYANE dans toute la Haute-Savoie. Un projet de **2,6 m€**
Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'Etat confiés à l'ADEME.

RÉSEAU eborn
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Actions de la CC4R au 2nd semestre 2018

1. Extension de la Zone d'Activités des Tattes : une deuxième déchetterie pour le territoire

L'intercommunalité va se doter d'une nouvelle déchetterie dans le cadre de l'aménagement d'une extension de la Zone d'Activités Economiques des Tattes.

Afin de développer le tissu économique local, les élus ont adopté le principe d'extension de la Zone d'Activités sur la commune de Peillonnex. Une partie de cette extension sera destinée à l'installation d'entreprises sur la Zone d'Activité. Une nouvelle déchetterie sera construite dans ce périmètre afin d'assurer un site de recyclage à proximité d'une grande partie des habitants des Quatre Rivières. Cet équipement sera aménagé dans les mêmes configurations que celle de Saint-Jeoire afin de diversifier les types de déchets collectés.

2. Le Tétras-lyre du Môle comme indicateur de qualité environnementale

Le Môle abrite une population de tétras-lyre ou petit coq de bruyère, qui est suivie depuis les années 90 par les chasseurs. L'ensemble des collectivités du Môle a lancé une opération dans le cadre Contrat Vert et Bleu Arve-Porte des Alpes, visant à comprendre et agir pour la population de tétras-lyre du massif.

Le tétras-lyre (Tetrao tetrix tetrix) est une espèce emblématique des Alpes, considérée comme une espèce « parapluie », c'est-à-dire un indicateur de la qualité environnementale des espaces montagnards. Plusieurs méthodes d'études ont pu être mises en place.

Dans un premier temps, un repérage d'indices d'hivernage du tétras-lyre a été réalisé. Au final, en hiver, les tétras-lyres sont présents sur 180 ha, soit 47 % de la surface prospectée avec une forte préférence pour les versants nord et nord-ouest. Ces résultats font du Môle un véritable refuge pour que ces oiseaux se protègent de l'hiver.

Puis, l'opération a consisté à compter le nombre de coqs qui chantent pendant la période de la parade nuptiale. Le meilleur résultat obtenu en 2018 est de 22 coqs dénombrés sur les 450 ha de zones potentiellement favorables, soit une densité de 4,9 coqs/100 ha. Ce résultat est plutôt bon puisque la moyenne départementale se situe entre 1,5 et 1,7 coq pour 100 ha.

Les comptages dits « au chien d'arrêt » permettent quant à eux d'évaluer la reproduction des tétras-lyres, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de jeunes tétras-lyres de l'année et le nombre de poules levées. Ainsi, en 2018 on estime qu'il y a eu environ 1,25 poussin par poule. Ce résultat est en dessous de la moyenne départementale pour cette année (1,7). Les résultats sont d'autant plus décevants que seuls 5 poussins ont été observés sur tout le secteur.

Enfin, il a été procédé au diagnostic des habitats de reproduction. Bien qu'il y ait peu de sites offrant les meilleures conditions possible à la reproduction des tétras-lyres, les milieux favorables constituent un ensemble cohérent puisqu'ils sont reliés les uns aux autres et permettent probablement aux oiseaux d'aller facilement de l'un à l'autre.

Les résultats du suivi de la population doivent maintenant être interprétés, notamment pour comprendre pourquoi la reproduction est aussi faible sur un site très utilisé en hiver et au moment de la parade nuptiale et pour mettre en place des actions d'amélioration des conditions de vie du tétras-lyre.

3. Le lac du Môle entièrement accessible !

Les élus des Quatre Rivières ont convié l'ensemble des financeurs à l'inauguration des aménagements sud Lac du Môle le samedi 22 septembre dernier. L'occasion était de découvrir les derniers travaux effectués cet été comme l'installation de garde-corps, la refonte du cheminement du lac ou la construction d'un refuge pour la faune du lac. Tous les élus ont pu saluer les efforts entrepris pour rendre accessible ce site naturel.

Depuis 2 ans, sont entrepris de nombreux travaux autour du lac afin de le rendre accessible à tous les publics et permettre la découverte des richesses de cet espace naturel. Un espace pique-nique, accessible aux personnes en situation de handicap, comprenant un sanitaire, avait été construit en bordure du lac. Un local technique et une nouvelle vanne permettant une régulation du niveau d'eau du lac ont été aménagés en fin d'année 2017.

Cette année, de nouveaux travaux ont pu être menés :

- Le chemin entourant le lac a été entièrement réhabilité pour permettre la circulation des fauteuils roulants et des poussettes ;

- Des garde-corps ont été installés sur les parties les plus glissantes du cheminement au niveau des passerelles en bois ;
- La création d'un refuge pour l'avifaune du lac permet de nourrir les canards et autres oiseaux d'eau au plus fort de l'hiver sans qu'ils soient à la merci des prédateurs. Afin de diversifier la faune du lac, 8 couples de canards de 4 espèces différentes et adaptées au site ont été introduits ;
- L'installation d'une nouvelle fontaine ;

Toutes ces opérations ont bénéficié de l'aide financière de l'Etat, du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Les élus locaux ont ainsi fait découvrir aux représentants de ces instances, les aménagements de ce site très prisé lors d'une inauguration officielle fin septembre. Dans leurs discours respectifs, tous ont encensé la qualité des ouvrages proposés et l'accessibilité exemplaire de ce site naturel.

4. Toujours plus de demandes de places en crèches !

La Commission d'Attribution des Places s'est réunie le 19 octobre pour analyser et valider les demandes des familles pour un accueil en crèches sur le territoire. Beaucoup de familles n'ont pu être satisfaites compte tenu des nombreuses demandes.

Le territoire intercommunal dispose de 5 crèches dites établissements multi-accueils, répartis sur 4 communes, représentant au total 144 places en accueil dit régulier. Gérées par La Maison Bleue, ces structures collectives constituent une part importante des modes de garde sur le territoire auquel il faut ajouter la micro-crèche de Saint-Jean de Tholome et les 143 assistants maternels et gardes à domicile.

Une commission d'attribution des places composée des représentants des 11 communes est chargée d'étudier toutes les demandes de placement formulées par les familles pour un accueil régulier, d'arrêter la liste des demandes et d'attribuer les places en structures accueil collectif en fonction des places disponibles et des critères d'attribution. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de la Prestation de Service Unique de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Pour cette séance, la commission a étudié 87 dossiers de demande de places. Seules 14 demandes ont pu être accordées, le reste des places étant déjà occupées. La commission a ensuite travaillé sur la modification des critères d'admission afin de faciliter l'analyse des dossiers déposés.

5. Un calendrier festif et culturel en Quatre Rivières

Concerts, spectacles en tout genre et pour tous les publics, conférences, lectures, ateliers, expositions, fêtes locales, salons, festivals, cinéma… Ça se passe tout près de chez vous et vous n'êtes pas toujours informés ! Savez-vous que votre territoire foisonne de propositions d'acteurs locaux dynamiques qui font preuve d'inventivité et de créativité ?

Ces acteurs (associatifs, communaux ou intercommunaux) œuvrent tout au long de l'année pour vous proposer une programmation culturelle et festive variée, originale et de qualité. Pour mettre en lumière ces initiatives des lieux de culture de proximité et diffuser l'information sur le territoire, un calendrier des manifestations recense tous les évènements incontournables sur les 11 communes. N'hésitez pas à les consulter sur les sites de vos communes ou sur l'agenda du portail IDELIRE à l'adresse suivante : http://bibliotheque.cc4r.fr.

6. Festival « Pleines lunes », 1ère programmation culturelle au château de Faucigny

Plus qu'une nouvelle programmation culturelle sur le territoire de la CC4R, un état d'esprit est né pour les trois soirées du festival « Pleines lunes ». Trois invitations au voyage aux sonorités multicolores, des voix qui se sont croisées pour des soirées qui ont rassemblé plus de 460 personnes.

Les élus ont lancé une première programmation culturelle au château de Faucigny intitulée Festival Pleines Lunes. Des spectacles en tous genres ont été proposés lors des 3 soirées de pleine lune de l'été 2018. L'objectif était d'attirer un public nouveau sur un site emblématique du territoire afin de partager le plaisir de mots, de la musique, des sonorités et fêter l'été en toute convivialité dans un site d'exception.

Le pari était audacieux compte tenu de l'originalité de la programmation. Malgré tout, ces 3 soirées ont attiré de nombreux spectateurs. Le public fidèle n'a pas hésité à se rendre au château par tous les temps, à flâner et à s'émouvoir ensemble. Le site aménagé pour l'occasion a permis à de nombreux habitants de découvrir les richesses et la beauté des lieux tout en profitant

d'un spectacle vivant de qualité. Les acteurs et spectateurs se sont ainsi retrouvés en toute simplicité pour profiter de moments précieux où le soleil a rendez-vous avec la lune.
Les élus travaillent actuellement pour rééditer cette programmation en 2019. De nouveaux lieux insolites de représentation sont à l'étude.

7. De nouveaux déchets triés pour le territoire

De nouveaux points de collectes installés sur le territoire accueillent vos déchets textiles et vos bouchons. Ces deux nouvelles collectes permettent de financer des actions en faveur d'associations, tout en participant à la réduction des déchets par la valorisation des textiles et leur réutilisation.

La collecte des bouchons

Les deux déchetteries du territoire de la Communauté de Communes des Quatre Rivières viennent de s'équiper de collecteurs à bouchons. Récupérés par les bénévoles de l'association Bouchon 74, ces bouchons seront ensuite revendus à des recycleurs. L'argent ainsi collecté servira à soutenir l'acquisition de matériel pour les personnes handicapées (fauteuils roulants, lits médicalisés, etc.).
Quels sont les bouchons à collecter ? Tous les bouchons en plastique qui se vissent ou se clipsent sur les flacons et bouteilles alimentaires ou ménagers. Sont collectés également les bouchons en liège ou en plastique des bouteilles de vin. Les bouchons métalliques ne seront pas collectés.

La collecte des textiles

La collecte des textiles, linges et chaussures est une collecte à vocation sociale. Mise en place en janvier 2018, elle a permis via les 12 bornes implantées sur le territoire, de collecter plus de 50 tonnes de textiles en 8 mois. La collecte est assurée par l'association Alvéole, qui favorise l'insertion par le travail et la formation en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle.
Les textiles collectés seront triés suivant leur état d'usure. Les plus abîmés seront transformés en chiffons, ou broyés pour fabriquer de l'isolant thermique et phonique. Ceux en bon état seront vendus dans des friperies à moindre coût.

8. Un point sur les finances intercommunales

Le budget intercommunal principal de l'intercommunalité pour 2018 s'élève à 11 853 131 euros en section de fonctionnement et 6 150 457,85 euros en investissement.

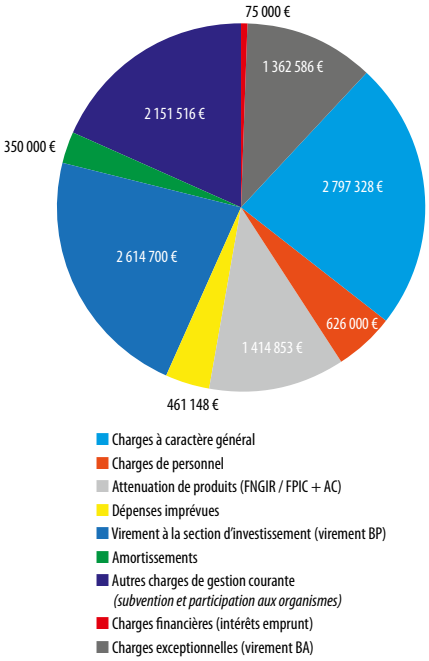

Les ressources des 4 Rivières proviennent en majorité :
- D'un cumul d'excédents des années passées afin de financer les grands projets d'investissements du mandat comme les 2 nouvelles déchetteries, les zones d'Activités économiques ou les actions de valorisation de nos espaces naturels (3,8 millions d'euros) ;
- D'une fiscalité auprès des ménages et des professionnels (5,7 millions) ;
- De subvention et d'aides de l'Etat (1,9 million) ;

Des recettes fiscales inchangées

Les taux intercommunaux des impôts locaux sont encore une fois inchangés et s'établissent à 4,07 % pour la Taxe d'Habitation, 2,69 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 13,74 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Il en va de même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui connaît une stabilité pour 2018. Enfin, concernant le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE), le taux unifié attendu reste inchangé à 27,16 %. Il s'agit de la 2ème année d'application du lissage sur 4 ans.

Des dépenses stabilisées

Les charges dites « courantes » et les charges de personnel restent stables par rapport au budget 2017. L'augmentation des dépenses est liée à une augmentation du prélèvement sur nos recettes par l'Etat et par des virements de crédits de fonctionnement en section d'investissement (0,9 million)

Quelques chiffres importants

- 3,2 ans de ratio de désendettement pour une dette 3,4 millions d'euros ;
- 1 085 144 euros de résultat net de fonctionnement en 2017 ;
- 13 agents communautaires ;
- 296 euros par habitant affecté à des opérations directes d'investissement ;

9. L'enseignement musical prend une nouvelle dimension en Quatre Rivières

Dans le cadre du développement de l'offre d'enseignement musical sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières, les activités de l'association EMI-Do-Ré qui assurait ce service jusqu'ici, ont été reprises par l'établissement public « Musique en 4 Rivières ».

Cette évolution constitue une étape importante dans les perspectives culturelles du territoire. Les objectifs sont multiples : développer les classes existantes, diversifier l'offre d'enseignement, structurer les cursus, alimenter les entités musicales locales en musiciens bien formés, proposer à la population des enseignements de qualité avec un maillage efficace, rayonner sur tout le territoire par des prestations variées… Les axes de développement sont nombreux et cette nouvelle structure s'appuyant sur la cohérence administrative de l'intercommunalité aura les moyens organisationnels pour opérer ces évolutions dans les meilleures dispositions possible.

La rentrée musicale à l'EPIC s'est effectuée la semaine du 17 septembre dernier avec pour l'heure 103 élèves nominatifs inscrits. Les 14 professeurs diplômés dispensent des cours de Piano, Guitare, Chant, Flûte à bec, Violon, Violoncelle, Percussions, Flûte, Clarinette, Hautbois, Saxophone, Cor, Trompette et Trombone ainsi que les cours de formation musicale indispensables à un apprentissage de qualité et l'éveil musical pour faire découvrir ou redécouvrir la magie musicale aux plus petits. Il reste des places disponibles dans certaines de ces classes, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le nouveau directeur aux coordonnées suivantes :

Laurent Bel
Directeur Ecole « Musique en 4 Rivières »
28, chemin de la Ferme Saillet
74250 Fillinges
07 72 55 32 45
musique4rivieres@cc4r.fr
musique4rivieres@gmail.com

10. Un nouveau terrain synthétique de Football pour Saint-Jeoire

En substitution de la commune, la Communauté de Communes vient de terminer la réhabilitation du terrain synthétique de football de Saint-Jeoire. Cet équipement sportif intercommunal a bénéficié d'une réhabilitation totale depuis les derniers travaux de transformation en 2003.

Ce terrain est utilisé par deux clubs de football, soit environ 400 joueurs locaux, mais également par les écoliers et les collégiens. Du fait de cette grande utilisation, les élus ont choisi un sol synthétique performant, répondant à la fois aux exigences de la fédération française de football et aux normes sanitaires en vigueur. Les travaux ont été entrepris pendant l'été 2018, permettant aux 2 clubs de reprendre la saison sur le nouveau terrain. Enfin, des gradins et des travaux de sécurisation du site ont vu le jour afin de permettre au public de profiter des compétitions dans les meilleures conditions.

Le coût total des travaux s'élève à 342 842 euros HT, dont 200 000 euros proviennent de la commune de Saint-Jeoire.

11. Une application intercommunale pour se tenir informé !

Déjà présente sur la commune de Fillinges, l'application INFO-FLASH est étendue à l'ensemble des 11 communes du territoire des Quatre Rivières. Une application gratuite qui permet de se tenir informés sur l'actualité importante du territoire.

L'application INFO-FLASH a pour objectif d'alerter et d'informer sur les évènements importants du territoire. Téléchargeable gratuitement sur les tablettes et smartphone, cette application facilite la diffusion de l'information des 11 communes. Très utile pour signaler un accident ou pour la fermeture de sites publics, vous pourrez ainsi rester connecté aux informations importantes du territoire. Déjà actif sur Fillinges depuis 1 an, ce dispositif va être étendu à l'ensemble du territoire des 4 Rivières.

N'hésitez pas à télécharger cette application sur Apple Store ou Google Play !

Petite enfance et parentalité

À Petits Pas évoque le respect
de l'enfant, de son rythme d'évolution,
de développement et de progression.

Bien-être, cocooning, tendresse, partage, protection… les enfants de 0 à 6 ans sont au cœur des préoccupations de l'association À Petits Pas.

Accompagner l'enfant

Association loi 1901 à but non lucratif, À Petits Pas œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R), pour promouvoir et défendre l'accueil, l'éducation, les loisirs et l'éveil de la petite enfance, au travers d'activités et d'animations diverses pour les petits et tout-petits.

Et parce que l'apprentissage du jeune enfant va forcément de pair avec celui des parents, nous favorisons également la connaissance et la prévention, par des actions de parentalité de diverses natures.

Des activités pour tous

Éveil musical, initiation à l'anglais, à la langue des signes avec bébé, danse portée, ateliers de psychomotricité, yoga famille et enfant, motricité libre, ateliers de portage… il y en a pour tous les goûts !

Sans oublier nos conférences parentalité sur des thèmes variés (l'alimentation, la fratrie, les pleurs, la bienveillance, les écrans…), nos ateliers cueillette et confection de produits naturels, nos bourses enfance (prochaine bourse le 23 et 24 mars 2019), ainsi que notre grand festival familial qui connaîtra sa deuxième édition les 6 et 7 juillet 2019. Fort de son succès de l'an passé, le festival reviendra en effet l'été prochain, pour vous offrir un florilège d'animations sur le thème de l'Enfance en Développement Durable, avec des ateliers, jeux, contes, spectacles… pour tous les âges !

Retrouvez toutes nos activités et animations ponctuelles et régulières,
sur le site www.a-petits-pas.fr

L'association A Petits Pas

Nouveaux commerçants

Coder23 (Analyste Développeur Senior) - Cyril Boisseau
270 impasse des Mogets - Tél. 06 13 95 14 13 - cyril.boisseau@coder23.com

Chef à domicile (Chef cuisinier qualifié et expérimenté réalise tout type de cuisine) **-** Thierry BARBARIT
Tél. 06 61 82 95 65 - Mail : thierry.barbarit@laposte.net

Restaurant & Salon de Thé « Les Herbes Folles » - Juliette Korovkevitch
Avenue de Savoie - Tél. 06 82 95 44 37 - lesherbes.folles74@gmail.com

By Calico Shop *(Boutique atelier, déco, vêtements, créations couture)* - Mélanie Gallerne
Rue des Anges - Tél. 06 80 78 18 16 - Facebook By Calico Shop

CENTURY 21 Agence NCI - Jocelyne CHIOSO
(Une nouvelle enseigne pour l'AGENCE NCI qui a rejoint le réseau Century 21 depuis un an)
3587 avenue du Fer à Cheval - Tél. 04 50 31 87 24 - Mail : nci.viuz@century21.fr

Mickael JONES - Fanny

« Je te donne » Un titre qui colle parfaitement au personnage simple et généreux. Mickael Jones a fait de nombreuses scènes et chanté pour de belles causes, comme notamment « les restos du cœur ». Mais c'est pour nous que le 6 avril 2019 à Viuz-en-Sallaz il donnera un concert au profit du syndrome de Williams, maladie dont souffre Fanny comme 1 enfant sur 10000. L'association a toujours été soutenue par le dynamisme des habitants de la commune, la municipalité et les diverses associations depuis la première soirée en 2010. L'idée trottait dans notre tête d'apporter un événement à la hauteur de vos soutiens, car il y en a du soutien sur la commune. Mais là entre envie et réalité commence les difficultés lorsqu'on est loin de Paris et du monde musical. On en parle à droite à gauche et enfin le 1er tuyau : une master class sur Cluses. On nous le présente, impressionné par le personnage, on lui explique le but de notre association, les difficultés de nos enfants cela semble l'interpeller mais rien n'est encore gagné. C'est quelques mois plus tard qu'il répond et valide notre proposition.

On y est ! il sera là avec ses musiciens en avril prochain, nous aurons également le plaisir d'avoir le Groupe « Là-bas » en 2ème partie, pour le grand bonheur d'entendre encore et encore le répertoire de J.-J. GOLDMAN.

A cette occasion nous fêterons aussi les 20 ans de l'association, déjà 20 ans que des familles se battent, financent la recherche, organisent des colloques nationaux et tentent d'améliorer le quotidien des personnes porteuses du syndrome.

Pour que cette soirée soit une réussite nous comptons sur votre présence, les tickets d'entrée seront en vente chez Carole « café de la place », à « l'espace papeterie » et à l'OMA.

Un appel aux sponsors est également lancé, vous pouvez nous contacter par tél. au 06 29 95 46 94, ou par mail à pascale.pagnod@gmail.com

Les parents de Fanny

L'AS Viuz marche au super

Nouvelle saison, nouvelles déceptions et surtout nouvelles satisfactions pour les footballeurs de l'AS Viuz. Les seniors, entraînés par Oualid, après être montés en D4 ont réalisé un excellent début de championnat surfant même tout près des meilleurs.

Maintenant, ils sont bien calés en milieu de classement et attendent sereinement les fruits de leur travail à l'entraînement. Les U17, également promos en D3 ont eu du mal à trouver la bonne carburation mais après une victoire probante sur Chamonix, cette équipe semble avoir trouvé le bon rythme. Pour les U15, les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Il faut préciser que ces tranches d'âge sont très difficiles à stabiliser. En effet un 1ère année, né en fin d'année, compte plus de deux ans d'écart avec un 2ème année né en début d'année, d'où de fortes différences de gabarit… Il faut noter aussi l'excellent comportement des équipes U13 et U11, toujours motivées et très assidues aux entraînements. Et que dire des plus petits, U7 et U9, qui rentrent peu à peu dans le vif du football grâce à d'excellents éducateurs. Enfin, il faut retenir les premiers pas de la toute nouvelle équipe féminine. Certes les débuts sont délicats, mais peu à peu, il semble que des progrès notables sont apparus lors des dernières rencontres. Après la trêve hivernale, toutes les équipes seront de nouveau prêtes à reprendre les différents championnats, pour faire le plein de points et de super…

Dominique PIROELLE

30 ans d'ECAUT

C'est par une magnifique journée d'automne, d'une douceur exceptionnelle, qu'Ecaut a fêté, le 26 octobre dernier, son trentième anniversaire en présence des édiles bienveillants de la région, dont M. Serge PITTET, maire de Viuz-en-Sallaz.

Trente ans… Cela peut paraître peu au regard d'établissements séculaires mais pour les fondateurs et les acteurs de son développement au jour le jour, cela n'est pas rien !

C'est en effet le 3 octobre 1988 que, sous l'impulsion audacieuse du père Léon DOCHE, accompagné de quelques non moins téméraires acolytes, Ecaut accueillait sa première « promotion » soit… 4 élèves ! Une école formant les jeunes aux métiers de l'automobile, d'un genre nouveau, une « Ecole de Production » c'est-à-dire une école et, en même temps une entreprise de mécanique et de carrosserie. Notons au passage que les « EdP » sont en pleine expansion sur le territoire français : de vingt-cinq à l'heure actuelle, elles seront une centaine d'ici dix ans. Ecaut, elle, a grandi, a multiplié et ajusté ses formations, a enseigné à plus de onze cents élèves, a dépanné des milliers de « clients » puisque tout un chacun peut venir y faire réparer son véhicule. Ecaut - dont le sigle signifie : « Ecole Catholique d'Apprentissage par l'automobile »- transmet aussi l'enseignement général et une éducation basée sur les valeurs de l'Évangile.

Comme une réjouissance n'arrive jamais seule, ce 26 octobre fut aussi l'occasion d'inaugurer le dernier agrandissement construit cette année, soit un nouvel atelier de 400 m². Là seront peaufinées les technologies de base (ajustage) jointes aux procédés les plus innovants de l'industrie automobile : les deux sont indissociables.

Mais ce n'est pas tout ! Tout le monde connaît l'avion – Noratlas 2501- qui annonce l'arrivée sur la commune de Viuz-en-Sallaz. C'est la chapelle d'Ecaut qui depuis deux ans fut soumise à une cure de rajeunissement pour lui permettre d'avancer gaillardement dans les futures décennies. Un groupe de vigoureux bénévoles, conduit par Jean-Marie ANGRAND -un passionné venu du Mans- lui a rendu son bel aspect. Toute l'équipe a donc profité de cette mémorable journée pour célébrer cette restauration, sous la houlette de Monseigneur Yves BOIVINEAU, évêque d'Annecy, qui présida l'eucharistie, accompagné de nombreux prêtres amis de l'école.

Ce temps de commémoration exceptionnel se termina, le soir, par la remise des diplômes aux heureux lauréats des examens passés en juin dernier. Monsieur PITTET, fidèle à cet évènement depuis 23 ans, remit les précieux sésames à 92 % des candidats (dont 100 % des Bac Pro) tous embauchés ou en poursuite d'études.

On ne peut que saluer ce moment intense, riche d'un passé solide et ouvert sur l'avenir.

Bon vent à ECAUT ! Les élèves d'ECAUT

L'écomusée PAYSALP

L'année 2018 aura été riche en évènements et en projets pour l'écomusée PAYSALP.

L'équipe de médiation a accueilli tout au long de l'année plusieurs milliers d'enfants et d'adultes sur ses sites en proposant des animations ludiques et originales adaptées aux saisons (Musée et croq'Alp toute l'année, Verger à l'automne, Prieuré, Château et Chalet au printemps et en été). Au musée, une exposition temporaire sur les usines Gambin et du Giffre a été inaugurée en septembre 2018. Elle sera visible jusqu'au début du mois de mai 2019. Toujours au musée, plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés : Installation d'un monte-charge afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux étages et marquage du parking.

La programmation culturelle a valorisé le patrimoine culturel et naturel des communes de la CC4R avec divers évènements associant la population locale (spectacle, conférence, balade, atelier culinaire, animations spéciales familles). Mention spéciale à la seconde édition du festival « À vous de jouer ! » consacrée aux jeux traditionnels qui a connu un très beau succès. Une résidence artistique a également été mise en place sur le territoire avec Michèle MILNER, co-directrice du Théâtre Spirale de Genève, autour d'ateliers d'écritures participatifs avec les habitants sur les relations mères-filles et avec le soutien des bibliothèques de Saint-Jeoire et Peillonnex.

Le projet « Raconte-moi le verger » initié en 2017 s'est poursuivi en 2018 avec diverses actions mettant en lumière le patrimoine fruitier du verger de Sevraz : café-verger sur l'apiculture, fête du verger, conférence sur les pollinisateurs, animation pour les familles autour de la maude…

L'association a continué son travail de collecte de mémoire et de numérisation afin d'enrichir sa base de données en ligne www.memoire-alpine.com qui recense de nombreux documents, photographies et témoignages sur le patrimoine local. Des séances de discussion « Souvenirs de nos villages » ont d'ailleurs permis de restituer ce travail de collecte auprès des habitants.

Enfin, une newsletter « la gazette de PAYSALP » ainsi qu'un nouveau site internet ont permis à l'écomusée de mieux communiquer sur ses actions.

En 2019, tout le personnel est à pied d'œuvre pour continuer sur cette lancée. Coté sites, les médiateurs travaillent sur de nouvelles animations et de nouveaux agencements (boutiques, scénographie). Une deuxième saison de « Mémoire de nos villages » a débuté sur le territoire.

La nouvelle programmation culturelle sortira au printemps 2019 mais vous pouvez d'ores et déjà noter qu'à Viuz-en-Sallaz, une veillée sur la musique mécanique aura lieu le 8 février à la Maison de la Mémoire et un stage de taille des arbres fruitiers est prévu le 16 février au Verger de Sevraz.

Le projet « Raconte-moi le verger » continuera avec une seconde fête du verger en septembre 2019, des formations, une conférence ainsi qu'un livret qui sortira à la fin du printemps.

D'autres actions sont également prévues (collecte, gestion des collections…).

Pour être tenu au courant des actualités de l'écomusée PAYSALP, inscrivez-vous à notre gazette via notre site internet : www.paysalp.fr ou abonnez-vous à notre page Facebook.

Merci à la municipalité et aux services techniques qui nous soutiennent.

L'écomusée Paysalp

Qui sommes-nous ?

L'écomusée PAYSALP est une association de valorisation du patrimoine local.

Depuis plus de 30 ans, la structure gère et anime un réseau de plusieurs sites :

- Le Musée PAYSAN à Viuz-en-Sallaz
- La Maison de la Mémoire à Viuz-en-Sallaz (siège administratif et médiathèque patrimoniale)
- Croq'Alp à Mieussy
- Le Verger de Sevraz à Viuz-en-Sallaz
- Le Château de Faucigny
- Le Prieuré de Peillonnex
- Le Chalet d'alpage de Chaîne d'Or

L'écomusée, c'est aussi l'entretien et la valorisation de collections patrimoniales ainsi que l'organisation, tout au long de l'année, de manifestations culturelles sur les 11 communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières.

En quelques chiffres :
30 000 visiteurs annuels (famille, écoles, centres de loisirs, groupes, locaux, touristes)
Une équipe de 11 salariés, plus de 70 bénévoles investis

Bibliothèque

Les bibliothèques de la CC4R forment depuis trois ans le réseau Idélire qui permet à tout lecteur inscrit dans la bibliothèque de sa commune de bénéficier de l'ensemble des collections du réseau.

La bibliothèque de Viuz avec les 9 autres vous propose aussi un programme d'animations autour d'un thème, chaque année différent. C'est alors l'occasion de découvrir des auteurs, des illustrateurs et nombreux ouvrages bénéficiant ainsi d'un « coup de projecteur ».

Un auteur à l'école primaire de Viuz le 4 octobre

« Et si on prenait le temps… » est le fil rouge de cette année commencée en juillet avec des ateliers d'écriture animés par l'auteur Ahmed KALOUAZ à l'extérieur (alpages, lac…) et poursuivis en octobre avec les élèves du lycée professionnel ECAUT, de la classe de Natacha MOREAU de l'école François Levret et d'adultes à la librairie Colibri pour ce qui concerne notre commune.

le 13 octobre à la bibliothèque de Viuz

Le musée de l'horlogerie et du décolletage de Cluses a été naturellement sollicité pour prendre toute la mesure de notre temps. Avec Emilie GEFFARD, les enfants ont appris à monter une horloge et compris d'où venait le fameux « tic-tac ».

Puis c'est avec Betty BONE, illustratrice, que les mots d'Ahmed KALOUAZ ont pris des couleurs, sous les pinceaux des enfants et des adultes, en novembre dernier. Huit ateliers de ce genre ont eu lieu dans nos bibliothèques avec pour but une exposition commune pour la nuit de la lecture.

Avec Betty BONE le 10 novembre à la bibliothèque de Viuz

La nuit de la lecture, évènement national prévu le 19 janvier 2019, se traduira par une grande fête autour du temps dans la nouvelle salle « La Halle » de notre commune, à partir de 14 h.

Les deux auteurs en résidence, Ahmed KALOUAZ et Betty BONE y seront à l'honneur. Vous pourrez aussi y rencontrer Anne CRAUSAZ, Marc GRACIANO ainsi que le conteur Guy PRUNIER et Souleymane DIAMANKA pour un temps de slam.

Outre ces auteurs pour grands et petits, plusieurs expositions et des animations ponctuelles agrémenteront cette journée en partenariat avec *Savoie-Biblio*, le groupe de théâtre d'impro de la MJCI, *l'école de musique de la CC4R*, l'association *A petits pas et Paysalp*.

La librairie Colibri sera aussi là pour vendre les ouvrages des invités que vous pourrez faire dédicacer.

Cette fête se terminera par une scène du slameur-rappeur Souleymane DIAMANKA auteur de l'album « L'hiver Peul » paru chez Barclay en 2007.

Retrouvez le programme détaillé sur le site Idélire www.bibliotheque.cc4r.fr

Les invités :

Ahmed KALOUAZ : Auteur - Il a écrit plus d'une trentaine d'ouvrages (poésie, nouvelles, roman, théâtre, textes pour la jeunesse) publiés chez plusieurs éditeurs.

Betty BONE : Illustratrice - Publiée chez plusieurs éditeurs dont Thierry MAGNIER et les éditions Courtes et Longues.

Anne CRAUSAZ : Auteure-illustratrice - ses albums pour petits sont publiés chez MeMo. On y retrouve son amour de la nature et son personnage fétiche « Raymond l'escargot ».

Marc GRACIANO : Auteur - Il est invité pour son conte préhistorique « L'enfant pluie » publié chez José CORTI en 2017.

Guy PRUNIER : Conteur - Avec ses histoires étonnantes il devrait séduire petites et grandes oreilles,

Souleymane DIAMANKA : Slameur, rappeur - Poète des langues peule et française, auteur avec Julien Barret du livre « Ecrire à voix haute » paru chez l'Harmattan en 2012.

Cette programmation est inscrite dans le cadre du Contrat Lecture Territoire (CTL) signé entre la CC4R et la DRAC le 12 octobre dernier à la bibliothèque de Viuz.

Chantal

Je vais vous raconter une histoire de traditions, aussi belle que parfumée…

Dès les premiers pas dans les locaux des « Salaisons Jacquemardes - Fumades de Savoie », vos sens olfactifs sont immédiatement en éveil et vos papilles gustatives s'animent aussitôt… Saisis par cette délicieuse odeur de charcuterie, vous n'avez qu'une envie vous mettre à table sans délai…!

Je rencontre M. Christophe GUÈZE, Président Directeur Général des salaisons Guèze, dont le siège social est à Vernoux-en-Vivarais en Ardèche (07).

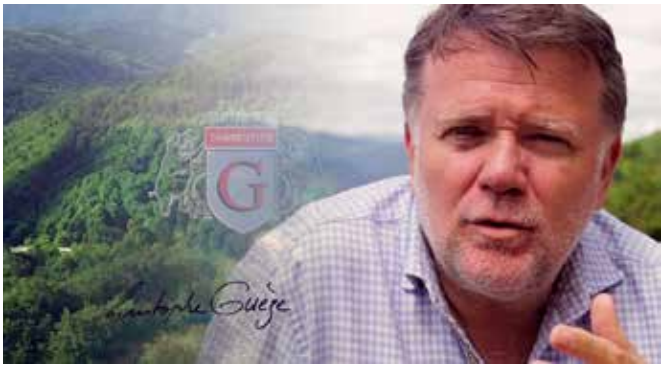

L'histoire de l'entreprise commence en 1933, lorsque ses grands-parents, Jeanne et Julien, ouvrent une charcuterie au centre d'un petit village ardéchois. En 1970, ils confient la boutique et leur savoir-faire à leur fils Raymond et son épouse Sylvie.

Christophe, le fils de Raymond et Sylvie, va tout naturellement s'orienter vers des études de… Charcutier-Traiteur.

Après avoir obtenu son CAP de Charcutier-Traiteur, sa curiosité l'emmène aux Etats-Unis. Dans l'entreprise qui l'emploie, il refusera, l'idée n'étant pas du tout à son goût…, de travailler sur un projet de saucisson « façon pâte à tartiner »…! Ah ces américains!

De retour sur le plancher des vaches françaises, euh pardon! des cochons! il crée en 1990 en Ardèche, une entreprise de traiteur à domicile. Précurseur pour l'époque, ce service s'est depuis démocratisé partout en France.

Nous sommes en 1991, Christophe Guèze et son épouse reprennent l'entreprise éponyme; elle compte alors 4 salariés. Leur énergie est débordante: ils travaillent au développement de produits tout en gardant le cap « tradition ».

Christophe est imprégné au plus profond de « ses tripes », de la culture du bon, de la qualité, du savoir-faire, de la richesse des produits du terroir: toutes ces valeurs inculquées par ses parents et grands-parents. Christophe perpétue alors les « bonnes vieilles recettes familiales » sachant se développer grâce aux outils et techniques modernes. Les opérations susceptibles de mécanisation le sont et côtoient au quotidien le geste manuel ancestral. Cette conviction et l'amour du métier sont à la base de sa réussite professionnelle.

Alors, très rapidement la boutique du centre du village devient trop petite pour répondre à la demande. Et il « délocalise » la charcuterie familiale, à la périphérie du village de Vernoux, en construisant une unité de production de 1 000 m².

Toujours précurseur (sauf pour le saucisson à étaler…!) il est le 1er en Ardèche à trancher le jambon et le vendre sous cellophane.

En 1997, il double la surface de l'entreprise.

Et dix ans plus tard, l'entreprise s'agrandit encore.

Christophe complète la gamme et élabore de la charcuterie cuisinée et des jambons secs de grande qualité.

Puis en 2008, à St Cécile des Vignes (84), c'est par un heureux concours de circonstances que M. Guèze reprend la société Chabert de Provence. L'entreprise se place alors sur le marché haut de gamme de la charcuterie provençale.

En 2010, à St Just d'Ardèche, il aide un ami à redresser son entreprise (créée en 1920) Quelques mois plus tard, cet ami lui cédera son entreprise.

En 2012, insatiable et boulimique de développement, toujours poussé par cette volonté de progresser: il met son enthousiasme au service de la création d'une usine au… Laos. Puis, il participera à la création d'une usine en Biélorussie…

M. GUÈZE est également le Président de l'IGP (Indication Géographique Protégée). L'IGP est un signe d'identification de l'Union européenne.

Plusieurs fois il a été invité dans les salons de la République Française, où il a défendu « son os » comme il dit: notamment le travail des entreprises françaises, celles qui perpétuent un savoir-faire gastronomique envié par toute la planète…

L'histoire de la Sarl Guèze et de son PDG Christophe, c'est aussi et surtout des rencontres savoureuses! Passionné par son métier et par l'être humain en général, il aime partager.

C'est alors qu'un ami, fan de vélo, lui fait rencontrer Bernard VALLET (ancien meilleur grimpeur du Tour de France). Après plusieurs kilomètres à pédaler, un petit ravitaillement est prévu au sein de l'entreprise, histoire de reprendre des forces… et là entre la terrine et le saucisson, Bernard VALLET s'interroge sur la préparation de ces charcuteries. Comme une boutade, Christophe lui propose de l'initier au salage d'un jambon… Une tradition est née…

Depuis ce jour ils sont très nombreux à être passés par l'entreprise pour saler le jambon… Bernard Hinault, Bernard Thevenet, Cali, Jean-Louis AUBERT, Richard KOLINKA, Aimé JACQUET, Mickaël JONES***…, près de 150 célébrités ont salé eux-mêmes leur jambon, tout en respectant le protocole consciencieusement délivré par leur coach Christophe ! Et à l'heure où tout va vite, il en faut de la patience pour savourer le jambon qu'ils ont préparé… Plus d'un an d'attente, le temps de l'affinage et de la maturation…

Bon, c'est très bien tout cela : les Etats-Unis, la Biélorussie, le Laos, l'Ardèche, l'Elysée, soit… ! Mais… Viuz… NOTRE commune de Viuz-en-Sallaz que vient-elle faire dans cette histoire ?

Encore un hasard, des rencontres, des opportunités : nous sommes en novembre 2017, Christophe accompagne un ami de Chambéry, à « Viuzzz en Sallazzz » (prononciation ardéchoise !) pour négocier un marché.

La « négo* » bat son plein, quand sonne midi,… alors la discussion se poursuit dans un restaurant de la commune, comme il est de tradition « historix** en France ». La convivialité s'installe, M. DELERUE alors propriétaire des Fumades de Savoie, qui cherchait un repreneur pour son entreprise vient de le trouver… !

M. Christophe GUÈZE reprend les Fumades de Savoie au printemps 2018, la progression de l'entreprise est de 41 % depuis !

La commune de Viuz-en-Sallaz lui souhaite la bienvenue et la réussite pour lui et tous ceux qui l'accompagnent dans cette aventure.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Négo : abréviation de négociation dans le jargon professionnel*
*Historix** : référence à la bande dessinée du célèbre irréductible petit gaulois, dont chaque histoire se termine par un gros banquet de sangliers grillés…*
*Mickaël Jones*** : il sera à Viuz-en-Sallaz, le 6 avril 2019 pour un concert au profit de l'Association du Syndrome de William's - voir page 28*

Les produits :
Les viandes proviennent exclusivement de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Sud de la France.
En Ardèche, l'entreprise produit la célèbre « caillette ardéchoise » depuis 1933.

A Viuz, le laboratoire travaille sur la production d'un « diot » plus qualitatif.
Le leitmotiv de Christophe et de ses collaborateurs : proposer aux clients des produits authentiques, des produits simples mais tellement vrais.
A votre goût : jambon, jambon de Mangalitza, saucisserie, petits salés, jambonnette, grattons, boudin, tête de porc…

Les marques de distribution :
Guèze, Chabert, Chazel, les Fumades de Savoie, les Salaisons Jacquemardes…

Les clients :
Sa large palette de produits permet de répondre aux demandes très variées de ses clients :
- Professionnels (charcutier, traiteur, métiers de bouche…)
- Les collectivités (hôpitaux, collèges, lycée…)
- La grande distribution

Le groupe :
- 4 sites de production
- Vernoux en Vivarais (07) Siège social
- St Cécile les Vignes (84)
- St Just d'Ardèche (07)
- Viuz-en-Sallaz (74)
- CA groupe : 16 m €
- Salariés : 100 personnes

Le jambon de Mangalitza : Un des best-sellers des Etablissements GUÈZE

Le porc Mangalitza (prononcez Mangalitsa ou Mangalitza) est une race hongroise autochtone, dont les origines sont communes avec le porc de race ibérique. Physiquement, le Mangalitza a le poil plus épais et plus long s'apparentant à de la laine en hiver et au printemps frisés, clairs et lumineux.

La particularité du Mangalitza, hormis ses bouclettes, c'est son gras ! Oui, son gras !

D'ailleurs son nom l'indique ; en hongrois, Mangalitza signifie « porc avec beaucoup de lard »

Selon les études de l'Université de Debrecen, en Hongrie, le taux d'Oméga 3 dans le Mangalitza est 2 à 3 fois plus élevé que celui contenu dans le poisson. Il est donc bien plus sain que le gras des élevages intensifs et est même bon pour le cœur.

C'est un gras crémeux qui fond déjà à 32 °C… Un gras qui s'est infiltré lentement dans toute la viande. Son mode d'élevage en pleine nature et son alimentation faite de châtaigne, de graines (maïs, blé, etc.) et d'herbes procurent à la viande un goût puissant et plein de caractère.

Ce goût est celui de la patience et de l'élevage naturel !

A l'époque où il vivait dans la basse-cour, le porc Mangalitza pouvait se vanter de nourrir une famille entière toute l'année, car grâce à la qualité de sa viande et de son gras, tout était transformé avec d'excellentes propriétés de conservation. Son gras, était utilisé à toutes les sauces : le saindoux en cuisine évidemment, mais aussi pour fabriquer des bougies, du savon, des cosmétiques et même des lubrifiants industriels et des explosifs ! Entre 1850 et 1950, le gras avait plus de valeur que la viande !

Le porc Mangalitza vit trois fois plus longtemps qu'une race normale et pendant ce temps, il fabrique une épaisse couche de lard sous ses bouclettes.

Ces 2 atouts qui, aujourd'hui, permettent au porc Mangalitza de se classer dans la Haute-Cour des mets gastronomiques ont bien failli, dans les années 70, faire disparaître cette race.

Sa « lenteur « de production ne répondait pas aux critères de rentabilité d'une agriculture et d'une industrie intensives. Et la science moderne déclara que les graisses saturées étaient dangereuses pour la santé humaine, ce fut le temps de la chasse « au lard ». Ce qu'ils ont mal mesuré, à l'époque, c'est que le saindoux de Mangalitza contient moins de gras saturé et plus de graisses insaturées qu'une quantité égale de beurre et qu'il ne contient aucun gras trans, contrairement à la margarine et aux graisses végétales hydrogénées. Ce qu'on nous dit être bon ou pas bon c'est un peu à l'image de la queue du cochon, non ?

En 1990, il ne restait que 198 spécimens dans toute la Hongrie.

En 2011 le hasard, (encore et toujours lui !), a fait rencontrer Christophe Guèze et ce cochon d'exception,

Aujourd'hui, le Mangalitza est sauvé, la remise en place de petits élevages, en Hongrie, et aujourd'hui en France, notamment en Ardèche, avec des éleveurs passionnés de ce cochon extraordinaire, permet à Christophe GUÈZE de produire un jambon d'excellence.

Mets d'exception pour des gourmets d'exception, vous le trouverez sur les meilleures tables de France et d'ailleurs.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, maire adjoint en charge de la communication

Infos pratiques

MAIRIE

1040, avenue de Savoie - BP 17
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 80 39 – Fax 04 50 36 95 75
www.viuz-en-sallaz.fr

Horaires des services administratifs :

- **De l'accueil :**

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00
Samedi : Permanence 1er et 3ème samedis du mois

- **Du service de l'urbanisme :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
Permanence de l'Adjoint Urbanisme :
sur rendez-vous UNIQUEMENT

- **Service Urbanisme CC4R :**

Contact Christelle ITNAC : 04 50 31 68 06
urbanisme6@cc4r.fr.

DÉCHETTERIE

L'accès à la déchetterie intercommunale, située à FILLINGES, se fait sur présentation d'une carte d'identité et de justificatif de domicile.
1665 route du Chef-Lieu - 74250 Fillinges
Tél. 04 50 31 13 30
Déchetterie de SAINT-JEOIRE : Route du Moulin

Horaires d'été
d'AVRIL à OCTOBRE inclus :
Lundi au jeudi : 13 h 30 - 19 h 00
Vendredi et samedi : 9 h 00 - 12 h 00
et 13 h 30 - 19 h 00

Horaires d'hiver
de NOVEMBRE à MARS inclus :
Lundi au mercredi : 13 h 30 - 17 h 00
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Déchets admis :

- Papier, carton
- Verre
- Plastique
- Déchets verts : tonte de pelouse, végétaux…
- Huile végétale, (friture…)
- Ferraille et métaux divers…
- Huile de moteur, solvants, peinture, désherbants…
- Batteries, accumulateurs, piles…
- Pneus (limités à 4 par semaine par foyer)
- Gravats (limités à 1 m³ par semaine par foyer)
- Déchets encombrants

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « CULTUR'ÉVASION »

34, rue des Écoles - 74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 95 73
bibliotheque@cc4r.fr
bibliotheque@viuz-en-sallaz.fr
Lundi : 10 h 00 - 12 h 00
Mercredi : 16 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 16 h 30 - 19 h 00
Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

HORAIRES DE TONTE

par arrêté du Maire

Jours ouvrables : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 00

Tontes interdites le dimanche et les jours fériés

Etat Civil

NAISSANCES • Juin à décembre 2018

ROLLAND Côme, Noah, Mahé	27 juin	Annemasse
BURTIN Gaulthier, Jean, Gilles	6 août	Contamine-sur-Arve
MAXIT ASSADA Paul	14 août	Contamine-sur-Arve
DUMOULIN NAPAME Eliam	19 août	Contamine-sur-Arve
PICCOT-LADREY Nola	5 septembre	Sallanches
BONNISSOU Nina	17 septembre	Thonon-les-Bains
LEDRU Léo, Sasha	17 septembre	Contamine-sur-Arve
PELLET-BOURGEOIS Camille, Vincent, Stéphane	16 octobre	Contamine-sur-Arve
GRANGE Hugo, Alexis	20 octobre	Contamine-sur-Arve
CORSOLETTI Harmonie, Huguette, Eva	23 octobre	Annemasse
MEYER Anna, Marie	13 octobre	Contamine-sur-Arve
MALIVOIR Zianne, Marie	15 novembre	St-Julien-en-Genevois
CHENEVAL Jean, André	17 novembre	Contamine-sur-Arve

MARIAGES • Juillet à décembre 2018

BRESTAZ David, Ludovic et GEVAUX Cyrielle, Corinne	7 juillet
NOVEL Jérôme, François, Joseph et KALWODA Sandra	7 juillet
RICHARD Julien, André, Gilles et ARNAUD Vanessa	21 juillet
DELTEIL Thibault, Laurent et GAVILLET-PETROUX Charlyne, Colette, Jeannine	21 juillet
MARGAND Julie, Patricia et BIDAUT Céline, Margaut	28 juillet
MOUTHON Alain, Auguste, Emile et GAVARD-BONDET Sophie, Josette	28 juillet
PADOX Sébastien, Jean, Yves et MATINHOS Elodie	24 août
BARBARIT Thierry, Bernard, Claude et NICOSIA Elena	1er septembre
SLIMANI Kamal-Rabha et PANIGHETTI Estelle	8 septembre
FURBER Neil James et MOINE Jennifer, Isabelle, Odile	14 septembre
MALTHET Yannick et BOUCHENOT Elodie, Jacqueline, Gilberte	15 septembre
NIVET Yoann, Cédric, Loïc et GALLACIO Magali, Gaëlle, Sonia	13 octobre
CHAMOT Grégory, David et GIUSTI Karen	27 octobre
AVERTY Arnaud, Luc, Joël et DIACRE Elodie, Jeanne	27 octobre
PIERROT Hélène et BIDAL Nicolas, Sébastien	3 novembre

PACS • Janvier à décembre 2018

BICHON Natacha, Odette, Michel et PITARD Denis, François, Maurice	16 avril
Hubert Nicolas et LEFRANCOIS Catherine, Jocelyne, Karelle	23 juin
JANIN Isaline et ROCHA Alexandre	7 juillet
SOUDAN Céline et BUSSY Damien, Charles, Michel	9 novembre
DANIELOU Pierre-Alain et GIRARD-BERTHET Marie, Verleine	16 novembre
RIGAL Laurence, Denise et VAN DE CAUTER Fabrice, André, Lucien, François	7 décembre

DÉCÈS • Juillet à décembre 2018

HORST Dominique, Christian	10/07/2018
DEVAUX Germain, Emile	10/07/2018
BESSARD Christine, Françoise, Annick BOITEUX	13/07/2018
BRESTAZ Patrick, Eugène	16/07/2018
BERCHAT Augustin, Louis	30/07/2018
DESBIOLLES Iris, MarieGUERRAZ	04/08/2018
NOVEL Catherine, MarieLE TIRRAND	07/09/2018
GAVILLET-PÉTROUX André, Louis	13/09/2018
TOURNIER Paul, René	26/09/2018
DEMOLIS Michel, Etienne, Jean	09/10/2018
MARTIN René	22/10/2018
PIERRE Eugène, Edgar	25/10/2018
BILLEREY Jean, Luc, André	05/11/2018

Agenda des Festivités

JANVIER 2019

Samedi 5
Loto - La Cécilienne
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 11
Vœux du Maire
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 19
Boum des enfants - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 22
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 26
Journée Portes Ouvertes - ANAO
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

FÉVRIER 2019

Dimanche 3
Repas des aînés - St-Blaise - Mairie
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 9
Spectacle Humour : Giroud & Stotz - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 12
Repas - FNACA
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Vendredi 15
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 16
Loto - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 19
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Dimanche 24
Repas Dansant - Age d'Or
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

MARS 2019

Samedi 9 et dimanche 10
Spectacle Théâtral - L'air des mots
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 19
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 23
Loto - AS Football Viuz
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 30
Concert des enfants Ste Thérèse - APEL
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

AVRIL 2019

Samedi 6
Spectacle vedette Internationale - Syndrome de Williams
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 13
Foire de Printemps - OMA
Centre du Village

Vendredi 19
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 20
Matinée de l'environnement
Commune de Viuz

MAI 2019

Samedi 4
Assemblée Générale - l'ALBEC
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Lundi 8
Cérémonie au monument aux morts
Centre de Viuz

Mardi 14
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 18
Course d'orientation - Sou des écoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Mardi 21
Concert - Collège de Saint Jeoire
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 25
Concert de printemps - La Cécilienne
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 25
Fête - Pégase
Centre équestre Le Limonet

JUIN 2019

Samedi 8
Fête - AS Football Club Viuz
Stade

Mardi 11
Cinébus - MJCI
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 15
Fête de la Musique - OMA
Centre de Viuz

Vendredi 21
Don du Sang
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 22
Fête des Ecoles - Sou des Ecoles
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

Samedi 29
Kermesse - APEL et écoles libres
Salle des Fêtes « François Cheneval-Pallud »

JUILLET 2019

Samedi 13
Commémoration - Mairie
Monument aux Morts - Centre village

Feu d'artifice et bal
Fête en Intercommunalité
Lac du Môle - La Tour